

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.  
Tout semestre commencé se paie en entier.  
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XI.

No. 28.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, laligne, 10 centins.  
Toute communication doit être affranchie.  
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 8 JUILLET 1880

## AVIS IMPORTANTS

*L'Opinion Publique* est imprimée et publiée tous les jeudis par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (limitée), à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de trois mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

## NOTRE PRIME

Nous avons à offrir à nos abonnés, cette année, une prime qui va faire sensation, la plus belle à l'exception d'une seule, de toutes celles que nous avons données depuis l'existence de L'OPINION PUBLIQUE. C'est une grande gravure qui représente la sainte Vierge tenant sur ses genoux le Christ et saint Jean-Baptiste enfants. Rien de plus poétique, de plus charmant que cette gravure; elle éveille les souvenirs les plus religieux, inspire les sentiments les plus suaves. Nous sommes sûrs que ceux qui l'auront vue une fois, voudront l'avoir à tout prix pour la faire encadrer.

Que nos abonnés se hâtent donc de payer ce qu'ils nous doivent afin d'avoir droit à cette prime et que ceux qui ne sont pas encore abonnés à L'OPINION PUBLIQUE se hâtent de le devenir.

Il n'y a pas un pays au monde où les propriétaires de journaux offrent au public autant d'avantages. "Je suis heureux, nous disait quelqu'un, d'être abonné à L'OPINION PUBLIQUE, c'est un journal intéressant et instructif; il forme relié un volume précieux que je conserve avec soin, mais que je puis vendre au bout de l'année assez cher pour me rembourser de ce qu'il me coûte, et j'ai par-dessus le marché une prime qui vaut, à elle seule, le prix de l'abonnement." Rien de plus vrai et ceux qui sont en état d'apprécier ces avantages devraient se faire un devoir de répandre partout L'OPINION PUBLIQUE, de la faire recevoir dans toutes les familles où on sait lire.

Auront droit à notre prime tous ceux qui auront payé leur abonnement jusqu'au premier janvier prochain et les nouveaux abonnés qui auront payé une année d'avance.

## LE CONGRÈS CATHOLIQUE

Lorsque nous avons dit, la semaine dernière, que le Congrès catholique de Québec avait nui au succès de la Convention, nous n'avons pas voulu dire que nous n'aurions pas vu avec plaisir ce congrès dans une autre occasion. Nous ne contestons ni son utilité, ni son succès élatant. Mais nous croyons comme beaucoup de personnes qui l'ont dit tout bas, qu'il a enlevé à la Société Saint-Jean-Baptiste le temps dont elle avait besoin pour exécuter son programme et obtenir les résultats qu'elle voulait.

A la Société Saint-Jean-Baptiste qui avait eu l'idée de la fête et le mérite de l'organisation appartenait le contrôle de cette fête. Certes elle était assez catholique pour représenter dans cette grande démonstration la religion et la patrie.

Pourquoi cette division?

Nous répétons ce que beaucoup de personnes pensent afin qu'à l'avenir on évite de pareilles anomalies.

Quant au Congrès lui-même, à part les idées émises au sujet de l'émigration des Canadiens aux États-Unis, nous avons admiré tout ce qui a été dit et fait dans les deux belles réunions qu'il a tenues. L'éloquence pratique de M. Claudio Jannet et la parole brillante de M. de Foucault ont jeté un grand éclat sur ces séances et cimenté l'union qui existe entre les catholiques de la France et ceux du Canada.

On a dit avec raison que nous sommes les fils de la France catholique et que nous n'avons rien de commun avec la France impie. Nous ajouterons qu'il importe peu que la France soit monarchique ou républicaine, pourvu qu'elle reste catholique. Malheureusement la république actuelle n'est pas catholique.

Que le cercle catholique de Québec choisisse mieux son temps une autre fois, il n'y aura qu'une voix pour le remercier de nous donner l'occasion d'entendre de si grandes vérités proclamées par des bouches si éloquents. C'est dans de pareilles circonstances, qu'oubliant nos ressentiments et nos divisions beaucoup plus politiques que religieuses, nous nous apercevons que nous sommes tous presque également catholiques. Seulement s'il en est qui poussent le libéralisme trop loin, il en est d'autres dont les excès de zèle religieux ne sont pas moins dangereux. Les exagérations commises au nom de la religion par esprit de parti, ont jeté ici plus de germes d'impiété dans les âmes que les écrits et les discours des libéraux. La preuve qu'au fond de nos dissensions religieuses il n'y a que de l'intérêt de parti, c'est qu'en devenant conservateurs les libéraux les plus avancés cessent d'être considérés comme dangereux.

Non, admettons en ces jours d'union et de retour sur soi-même, que les torts ne sont pas que d'un côté, et tenons-nous aussi éloignés des exagérations et des violences religieuses que des erreurs d'un libéralisme déplacé et dangereux. Ne nous faisons pas des ennemis de nos compatriotes, dans le seul but de montrer notre vaillance, lorsque nous avons tant besoin de nous unir pour combattre nos véritables ennemis. Enfin, sachons allier la fermeté des principes avec la charité du chrétien et les droits du citoyen. Prenons garde d'étouffer le talent en comprimant trop la pensée et de détruire les caractères en voulant trop les niveler. L.-O. DAVID.

## L'ATHÉNÉE CANADIEN.

A la Convention de Québec, la commission des sciences et des lettres a recommandé la création d'un Athénée canadien, sur le modèle de l'Athénée louisianais. Cela vaut mieux que le plan d'Académie lancé par M. Benjamin Sulte, à l'inspiration de M. Tardivel.

M. Sulte a paru avoir lui-même bien peu de foi dans le projet qu'il avait si inconsiderément pris sous sa protection, puisqu'il n'en a pas même parlé dans son rapport à la commission. Chargé par le comité de proposer des résolutions, il a été muet sur la fondation d'une Académie. Il est permis de supposer qu'il a reconnu son erreur après réflexion. Regrettant de s'être engagé dans la galère de M. Tardivel, il a profité de l'excellente occasion qui s'offrait pour ne pas parler de sa marotte d'un moment. Il ne pouvait aller plus loin cependant, ni proposer un Athénée, ayant proposé une Académie. L'attitude silencieuse qu'il a prise est celle qui lui allait le mieux dans les circonstances.

C'est, au reste, M. Faucher de Saint-Maurice qui a eu l'idée de l'Athénée et qui s'est chargé, avec le Révd. M. Nantel, une autorité en matières littéraires, de la produire à la commission des lettres, où elle a été parfaitement accueillie.

M. Pagnuelo, seul, esprit déifiant, a fait figure revêche, à l'apparition de ce nom, fantastique pour lui. Qu'est-ce que c'est qu'un Athénée? Qu'est-ce que l'Athénée louisianais? Il est permis à un avocat pur et simple d'ignorer ces sortes de choses. Et M. Pagnuelo n'étant à la commission conjointe des lettres et des sciences qu'en cette qualité, pouvait manifester de ces ignorances sur une question que les membres de la section des lettres auraient été seuls à traiter si cette section avait constitué une commission distincte. Cela eût évité à l'éminent basochien la peine de s'ingérer dans cette affaire, et à M. Faucher de Saint-Maurice celle de donner un cours de littérature spécial pour obtenir une adhésion dont on se serait bien passé, le reste de la commission étant d'accord et la proposition ayant été acceptée d'emblée comme première et plus importante recommandation à faire à la Convention. Celle-ci, de son côté, reçut la recommandation avec de vifs applaudissements.

L'idée devra faire son chemin. Une association littéraire de ce genre, avec l'autorité qui lui serait assurée et les garanties qu'elle offrirait, pourrait rendre de précieux services. L'Athénée louisianais a fait un bien considérable à la Nouvelle-Orléans. Il pourrait être question, après la création du nôtre, d'une association, ou d'une affiliation, puisque les deux institutions poursuivraient le même but, la conservation de la langue et de la littérature françaises parmi les Français d'Amérique.

A. GÉLINAS.

—Tous les établissements des jésuites de Paris ont été remplis de visiteurs sympathiques le 29 juin.

—Sa Grandeur Mousigneur des Trois-Rivières est parti pour un voyage au Manitoba. C'est la première fois que Sa Grandeur visite ce pays depuis qu'elle l'a évangélisé comme missionnaire, il y a de longues années.

## LA SAINT-JEAN-BAPTISTE A MONTRÉAL

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal n'a pas brillé, cette année, pas plus à Montréal qu'à Québec. A Québec, on ne l'a presque pas vue, et à Montréal, elle aurait fait aussi bien de ne pas se faire voir; la procession qu'elle a faite était loin d'être imposante. Heureusement que la messe a été belle et que le sermon de circonstance de M. le curé Sentenne, sans être préparé, contenait d'excellentes choses.

La partie la plus brillante de la journée a été la soirée donnée à l'Académie du Gesù.

L'hon. juge Loranger ouvrit la séance par quelques considérations de haute portée. Il avait évidemment conçu le plan d'un grand discours dont il ne put nous donner que l'idée. L'honorable juge oublie que c'est lorsqu'il s'est livré à l'inspiration de son talent et à lâché la bride à son esprit et à son imagination qu'il a été vraiment éloquent. Nous en appelons au souvenir de ceux qui l'ont entendu au banquet Rameau, à la démonstration en l'honneur de M. de Belvéze au palais et à la Chambre. Que de brillantes improvisations il a semées partout. Nous espérons toujours que descendant des hauteurs où il s'était lancé, il se déciderait à dire sans effort, avec l'esprit qui le caractérise, ce que les circonstances auraient dû lui inspirer.

M. le major Mallet, de Washington, fit sur la situation des Canadiens aux États-Unis, un petit discours marqué au coin du jugement et du patriotisme.

M. Pagnuelo a lu—ce qui n'est pas très gai—mais son discours était bien fait, excellent sous le rapport du fond et de la forme. Il a laissé le domaine des visions, des théories à perte de vue, pour dire tout simplement la vérité. Il a eu le courage de sonder les plaies qui nous dévorent et d'indiquer les remèdes nécessaires. Il a parlé en patriote, en catholique, mais en citoyen.

M. de Foucault a parlé avec son cœur. Il a dit en quelques mots, dans ce beau français que tout le monde parle en France, les impressions que les circonstances lui causaient. Il a été chaleureux, émouvant, éloquent enfin. C'est un joli grand garçon, à l'air distingué, aux manières modestes et élégantes, un gentilhomme comme le sont tous les fils de bonne famille en France.

Puis est venu M. Claudio Jannet. Petit, maigre, brun, pâle, avec de la barbe et des cheveux très noirs et très touffus, n'ayant presque pas de voix. M. Jannet possède peu, comme on le voit, les dons extérieurs de l'éloquence. Mais quel écrivain! Et comme il dit avec chaleur, avec grâce et conviction ce qu'il a écrit!

C'est une âme droite, élevée, une intelligence d'élite, développée par des études sérieuses, fortifiée par la science et embellie par la littérature.

Quelle perfection de style! Quelle précision de langage! On applaudirait chaque mot si on s'écoutait. Avec quel art il sait mêler l'utile à l'agréable, les charmes de la littérature aux pensées profondes de la philosophie et de l'économie politique, ce qui plaît à ce qui instruit.

C'est un admirable écrivain ayant l'âme, le cœur et la science que devraient avoir tous les orateurs.

L.-O. DAVID.

## ÉCHOS DU 24 JUIN

M. Pagnuelo a voulu faire approuver par la commission des lettres et des sciences une proposition à l'effet d'exiger les degrés universitaires des étudiants en droit et en loi aspirant à la pratique. Cette proposition est restée sur le bureau. M. Pagnuelo, qui soutient cette opinion sur d'autres théâtres, aurait voulu la faire endosser par la commission et la convention pour lui donner plus de crédit. La commission n'a pas cru devoir se prêter à cette manœuvre, sur une question qui s'agit de la public et même en parlement.

M. Pagnuelo s'était rendu à Québec avec un petit bagage qu'il n'a pu faire passer, et qu'il a dû remporter, à son grand regret.

Dans la même espèce, M. l'abbé Laflamme, de l'Université-Laval, a proposé à la commission de recommander l'exemption de l'examen pour les lauréats des universités aspirant à l'étude des professions libérales. Ceux-ci formeraient ainsi une classe privilégiée parmi les étudiants, tandis que les élèves des collèges non affiliés, tels que le collège de Montréal et le collège des Jésuites, continueraient à subir l'épreuve ordinaire. Cette proposition a eu le même sort que celle de M. Pagnuelo. La commission lui a substitué une résolution à l'effet de recommander que les bureaux d'examineurs, pour l'admission à l'étude, soient composés de professeurs choisis dans les universités et les collèges par les bureaux de chaque profession.

La fête de Québec aura été une magnifique et légitime réclame pour nous. N'y eût-il que le concours de M. Claudio Jannet, qui va probablement écrire un ouvrage sur le Canada, que le résultat ne serait pas à dédaigner. M. Claudio Jannet est très lu en France. Il a publié un volume sur les États-Unis, qui a vu plusieurs éditions. Il peut faire autant pour nous que M. Rameau. C'est un ami puissant que nous avons gagné. Nous avons besoin d'appui moral au dehors. L'appui moral a sa valeur, qui peut s'apprécier au point de vue positif même. C'est un peu à des considérations de cet ordre que nous devons le succès de notre premier emprunt français.

Le 24 juin, il est venu à Québec des télégrammes ou des lettres de toutes les parties du monde. On s'est occupé de nous, nous avons attiré l'attention. Rien de cela ne sera perdu.

Mgr Lafleche s'est fait remarquer, à la Convention, par le caractère pratique de ses recommandations. Il a insisté sur le vice du luxe, qui est une des grandes causes du malaise que nous ressentons. Le Canada pourvoit à la nourriture de ses habitants, a dit Sa Grandeur, mais il ne pourvoit pas à ce qu'ils exigent pour leur vêtement. Tous portent à profusion des étoffes et des objets de luxe de production étrangère. C'est ce qui nous ruine. Achetez moins d'objets inutiles, et produisons plus d'objets utiles.

L'hon. M. Chapleau a fait, dans son discours du banquet national, un rapprochement des plus heureux, auquel aucun des orateurs de la fête, pas même les orateurs ecclésiastiques, n'avait songé.

La messe solennelle sur les plaines d'Abraham, théâtre des plus glorieuses batailles de nos guerres, était de tous les faits de la journée, en même temps que le plus solennel, celui peut-être qui prêtait le plus aux grandes pensées et aux évocations saisissantes. Le premier ministre y a fait allusion dans son style magique et avec sa parole ardente. Il a comparé, en termes aussi nobles que le sujet, le sacrifice auguste d'aujourd'hui, s'accomplissant sur ce champ fameux, avec le sacrifice humain des héroïques soldats de 1759, le sang du Dieu de notre peuple venant féconder de sa semence paternelle, après plus d'un siècle, la terre ar-

rosée par le sang de nos vaillants ancêtres.

Cette pensée élevée trouva accès au cœur de ceux mêmes qui, dans l'auditoire, n'avaient pas foi dans le mystère de l'autel. Son Excellence le gouverneur-général en aurait été vivement frappé.

Le congrès catholique a été pour M. le juge Routhier l'occasion d'un triomphe oratoire sans exemple dans nos annales. Le voilà au premier rang, qu'on pouvait lui contester avant ce jour. Nous avons entendu quelques-uns dire à Québec que cette superbe éloquence devrait plutôt appartenir à la politique. Mais d'autres sont d'avis, au contraire, que M. Routhier ne réussit pas aussi bien comme orateur politique, et ils donnent de bonnes raisons à l'appui de leur opinion.

Le discours du marquis de Lorne au banquet du 24 juin, a été fort remarqué. C'était une marque de bienveillance assez significative de la part de Son Excellence, que de consentir à prendre part à ces agapes nationales, surtout lorsqu'il avait déjà paru à la procession du matin. Le marquis a voulu mettre le comble à sa gracieuseté en prenant la parole au banquet et en témoignant de la plus chaleureuse sympathie pour nous. Son discours est à conserver. Jamais gouverneur anglais n'a ainsi parlé des Canadiens-français.

Son Excellence a fait allusion de la manière la plus flatteuse et la plus délicate à l'origine commune des grandes familles anglaises et des familles canadiennes, qui venaient pour la plupart de la Normandie. Il a fait remarquer que dans le parlement impérial on se servait encore des vieilles formules françaises en mainte occasion, et entre autres pour la sanction des bills par la reine. Ainsi l'on dit alors en français comme on disait autrefois : *La reine le veut, ou pour le bill des subsides : La reine remercie ses bons sujets, accepte leur bénévolence, et ainsi le veut.* Le marquis a exprimé le désir que ces termes soient employés à Ottawa comme ils le sont à Londres. Nul doute que cette invitation, venant de pareille source, ne restera pas sans réponse.

L'organisation de la Convention de Québec était défectueuse sur quelques points. Il aurait fallu que les commissions fussent arrivées mieux préparées, ou du moins qu'elles eussent pu siéger plus longtemps. On leur accordait vingt-quatre heures pour étudier les questions, et adopter des conclusions, de façon à ce que le résultat de leurs travaux fût soumis à la convention sur-le-champ. Les travaux présentés se sont ressentis de cette précipitation ; ils étaient pour la plupart mal digérés. Le même vice régnait au Congrès.

Le comité d'organisation aurait dû nommer dans chaque branche, en même temps que les rapporteurs officiels, d'autres personnes chargées aussi de préparer les sujets longtemps à l'avance, de se mettre en rapport avec les spécialistes ou les maîtres, de recueillir des idées et des plans qu'on aurait pu soumettre tout de suite à la commission avec une argumentation toute organisée. De cette façon, on eût obtenu une besogne présentable et réellement profitable. Il est arrivé, dans plusieurs cas, que des rapports entiers ont dû être mis de côté, et les commissions réduites à rien étaient obligées d'enfanter à la hâte, sous le feu du débat, un programme entièrement nouveau pour ne pas arriver devant la convention les mains vides.

On aurait pu encore, puisque l'on tenait à ce qu'il n'y eût rien de fait avant le 25 juin, ne pas décréter la dissolution immédiate des commissions, mais leur permettre de subsister, ainsi que la convention elle-même, et de ne conclure qu'après un mois ou deux. La 1<sup>re</sup> commission, avec l'hon. M. Malhot pour président et M. Rouleau, M.P., pour secrétaire, a passé par-dessus la consigne, et, tout en faisant son rapport comme les autres, s'est constituée

en permanence. Mais le procédé était quelque peu irrégulier, et l'œuvre à venir de ces messieurs vaudra ce qu'elle pourra. En vertu de quelle autorité agiront-ils, et à qui rapporteront-ils leurs procédés, puisque la Convention elle-même, à qui leur commission était subordonnée, n'existe plus.

M. Joseph Tassé, à la Convention, a été, de l'aveu de tous ceux qui l'ont entendu, à la hauteur des meilleurs orateurs du jour. Il avait cependant à lutter contre plusieurs désavantages, résultat des circonstances. Son discours, pour n'avoir pas été aussi long, se place à côté de M. le juge Routhier.

A. GÉLINAS.

## CHRONIQUE AMÉRICAINE

NEW-YORK, 2 juillet 1880.

Enfin, les deux champions des deux partis éternellement ennemis sont aujourd'hui en présence ; ils sont sortis après d'incroyables tergiversations des polls ; les deux Conventions les ont acclamés et sacrés candidats à la Présidence des États-Uni ; dans cinq mois, le monde apprendra sans stupeur le nom de l'élu : Si c'est Garfield, les républicains et leurs amis se frotteront les mains ; si c'est Hancock, les démocrates, depuis si longtemps hors du pouvoir, rempliront les airs de leurs cris de victoire !

Garfield est un militaire très estimé, et Hancock un autre militaire encore plus apprécié des Américains, parce qu'il a six pieds deux pouces de taille, et qu'il peut tuer un homme d'un coup de poing.

On comprend qu'avec de pareils avantages il ait été choisi ; c'est l'homme qu'il fallait pour terminer d'un seul coup les différends diplomatiques qui nous désolent ; ceux qu'il ne pourra convaincre il les fera trembler. Garfield n'a donc qu'à bien se tenir, s'il veut triompher de son adversaire. S'il le tombe, ce ne sera pas à la force du poignet.

On se demande avec étonnement pourquoi Grant et Tilden ne sont pas sortis triomphants de leurs Conventions respectives, et comment les derniers venus, ainsi que dans l'Évangile, sont devenus les premiers.

Bien que personne n'ait encore pu nous donner la clé de ce mystère, je me fais fort de le divulguer, dût-on m'appeler pour cela indiscret.

Grant et Tilden étaient les candidats quand même à la présidence, ils avaient derrière eux chacun un état-major de politiciens aussi ardents à les soutenir de leurs votes et de leur argent, qu'à recueillir les fruits de la victoire.

Les autres membres de chacune des Conventions, selon eux, ne devaient être que des figurants, des chevilles, des claqueurs, un *calyx pecus* qu'on pousserait où l'on voudrait.

Cette majorité éparse, si dédaignée, qui n'avait aucune chance d'être invitée à la grande curée définitive, se révolta au dernier moment, et jeta sa voix désespérément sur le premier venu. Cette habile manœuvre déconcerta les grantistes et les tildenistes ; Garfield et Hancock, qui ne s'y attendaient pas, se virent tout à coup acclamés, fêtés, choyés.

Simple *dark horse* la veille, ils peuvent maintenant caracolent autour du fauteuil présidentiel. Lequel l'emportera au grand tournoi électoral de novembre prochain ? Sera-ce Garfield ou Hancock ? Je le sais, mais je ne veux pas le dire.

Cette question occuperait davantage l'esprit des Américains, si la chaleur qui nous accable ne brisait pas en nous toute énergie et tout travail intellectuel.

En effet, qu'importe le parti qui nous gouvernera, si nous devons succomber un à un sous les rayons solaires. Vingt personnes environ par jour meurent par suite de la chaleur ; si cela devait continuer, on verrait bientôt le choléra à New-York.

Oh ! si je tenais l'imbécile de savant qui veut nous prouver que la terre se refroidit ! je le condamnerais à passer un été debout sur l'obélisque qui nous arrive d'Alexandrie, lequel, entre parenthèse, n'est pas un canard—bien qu'il nage en ce moment derrière le steamer qui nous le remorque, le *Doussouk*.

J'ai hâte de déchiffrer les hiéroglyphes de ce monument, où les francs-maçons croient déjà voir une preuve de leur origine qui date, selon eux, de Solomon. Ces messieurs sont vraiment d'un orgueil qui frise l'impertinence. S'il en est ainsi, pourquoi les Indiens ne le considéreraient-ils pas comme un signe de l'antiquité de leur race ! n'est-il pas rouge et tatoué ?

Les prétentions d'un savant américain sont encore plus absurdes. Selon lui, on aurait tort d'appeler ce monolithe *Aiguille de Cléopâtre*, vu que la maîtresse d'Antoine ne savait pas coudre.

Cette reine célèbre d'Égypte, ajoute cet original, avait un appendice nasal d'une dimension colossale, ceci est authentique. Ne serait-il pas préférable de nommer l'obélisque que nous allons voir debout dans *Central-Parc* : le nez de Cléopâtre ? hein, qu'en dites-vous ?

De l'aiguille de Cléopâtre à Sarah Bernhardt, il n'y a qu'un pas, mais ce pas a quarante siècles d'intervalle. Ces deux singularités de la nature ont pourtant une ressemblance qui leur est commune : Toutes deux sont indéchiffrables ! Je ne veux pas m'égayer aux dépens de cette grande artiste que les premières brises de l'automne vont nous amener, je laisse cela aux chroniqueurs parisiens qui ne peuvent se consoler du départ de la grande charmeresse. Malgré leurs sottises plaisanteries, Sarah Bernhardt est et demeure la plus grande comédienne, la tragédienne la plus écrasante qu'on ait jamais vue.

Il est certain qu'elle rencontrera en Amérique, à chacun de ses pas, un triomphe suivi d'un autre triomphe ; car elle arrivera avec un répertoire brillant et complet, qui est le *non plus ultra* de ce que la langue française a produit de plus pur, de plus harmonieux.

Depuis quelques années, notre langue est de plus en plus répandue parmi les Américains.

Ils ont compris qu'ils dépouilleraient leur rudesse primitive au contact de sa sublime clarté.

Après avoir ri et chanté les gais refrains de nos opéras-bouffes, les Yankees veulent décidément s'instruire et connaître à fond les secrets de cette belle langue qui n'a jamais eu de plus nobles interprètes qu'aujourd'hui, et qui compte autant de chefs-d'œuvre qu'elle a de verbes.

On dit que Sarah Bernhardt a une voix qui fait vibrer les cordes les plus secrètes du cœur ; un visage et un geste qui terrifient les spectateurs, les charment, leur font couler de douces larmes et comprendre les horribles angoisses de la jalousie. C'est un masque multiple où toutes les passions ont leur instant de vérité, un instrument merveilleux où toutes les gammes de l'esprit humain s'échappent en cascades et ruissellent comme une pluie de diamants à travers un prisme érisé de grâces et d'amour.

On prétend que cette enchanteresse a trente-cinq ans ; c'est possible, mais, quand elle le veut, elle n'en a que quinze. On dit aussi qu'elle est fantasque, évaporée, vanteuse en diable... Eh ! ne voyez-vous pas qu'elle est dans l'esprit de ses rôles. On n'est pas impunément Phèdre, Marie Stuart, Andromaque, Desdémone, la dame aux Camélias, sans qu'il en reste quelque chose.

Si j'aime Sarah Bernhardt, ce n'est pas seulement à cause de ses talents de comédienne, de sculpteur, de peintre, c'est qu'elle est aussi une chroniqueuse très spirituelle. O Montréalais ! lorsque vous la verrez, vous ferez comme moi, vous l'aimerez.

ANTHONY RALPH.



SON ÉMINENCE LE CARDINAL PIE

## ÉCHOS

Le plan de colonisation actuellement adopté par le Rév. Père Lacasse et M. le curé Labelle, et sanctionné par Mgr l'archevêque de Québec, ne date pas d'hier. Il avait été exposé en détail déjà, dans nos colonnes, dès le commencement de 1878, par notre ami et collaborateur M. Vanasse, aujourd'hui député d'Yamaska. Nous en revendiquons l'honneur pour L'OPINION PUBLIQUE. Dans une série d'articles, M. Vanasse avait développé ce projet de colonisation de la province par diocèses, au moyen d'une organisation toute ecclésiastique, avec l'archevêque et les évêques en tête. Aujourd'hui, cette idée est réalisée. Monseigneur l'archevêque a fait de l'œuvre une espèce d'apostolat, et il a délégué le Père Lacasse pour la diriger en son nom.

\* \*

L'*Irish Canadian*, de Toronto, organe des Irlandais catholiques d'Ontario, fait en ce moment une guerre odieuse aux Canadiens-français de la province de Québec, qu'il insulte chaque jour de la manière la plus grossière et la plus lâche. Par contraste, des journaux anglais, tel que le *Mail*, sont des plus aimables pour nous et profitent de l'occasion de notre fête nationale, à l'exemple de Son Excellence le marquis de Lorne, pour nous adresser les témoignages de la plus vive sympathie. Sachons bien où sont nos amis.

\* \*

La distinction obtenue par M. Fréchette à l'Académie française n'est pas seulement honorifique, elle est aussi lucrative. Elle donne droit à un prix de 10,000 francs en argent, outre une médaille d'or de 2,000 frs avec en sus les frais de voyage du lauréat depuis le lieu de sa résidence jusqu'à Paris, où il doit aller recevoir en personne sa récompense. C'est pour remplir cette agréable obligation que M. Fréchette va en Europe.

Lorsqu'il s'est agi de couronner l'auteur des *Fleurs Boréales*, on a soulevé, à l'Académie, l'objection que M. Fréchette était étranger, sujet anglais. M. Marmier, qui n'a pas oublié le Canada, bien qu'il ne s'occupe pas de nous aussi activement que M. Rameau, réussit à renverser cette objection, en faisant valoir sans doute la circonstance de l'origine française du poète,—car il n'est pas probable qu'il suffise de pouvoir écrire de bons vers dans la langue de Boileau pour être admis aux concours de l'Académie, fût-on absolument étranger à la nationalité française. La condescendance de l'Académie aurait ainsi comporté une espèce de reconnaissance de notre qualité de Français.

\* \*

La présidence de la Convention nationale de Québec revenait de droit à l'hon. M. Chauveau, que l'*Événement* a appelé "le doyen et le plus éminent de nos littérateurs." M. Chauveau a été à la hauteur de sa grande réputation, de la tâche qui lui incombait et de la circonstance solennelle où il était ainsi appelé à jouer le premier rôle. Si l'Académie française avait eu à commencer par nos orateurs et nos prosateurs, au lieu de commencer par nos poètes, c'est sans doute M. Chauveau qu'elle nous eût donné à acclamer le 24 juin, à la place de M. Fréchette.

\* \*

Ce n'est pas M. Tilden qui est le candidat démocrate à la présidence, comme on le sait. Il a été distancé, comme M. Grant, par un coureur de troisième ordre. C'est l'ère des chevaux de rebut. M. Gaillardet développe cette idée dans sa dernière lettre au *Courrier des États-Unis*. Ces contradictions apparentes sont fréquentes, au reste, dans les pays républicains, où les divisions et les luttes acharnées engendrent le succès des médiocrités et le règne des chevilles. Depuis Washington et ses successeurs immédiats, les États-Unis ont eu presque invariablement des nullités pour premiers magistrats. Les institutions comportent ce régime, et ne

paraissent pas en souffrir. Le président est un roi, irresponsable, élu pour quatre ans. Il peut impunément être insignifiant, n'ayant pas à payer de sa personne, autrement que pour arriver. Il n'en est pas ainsi dans les pays constitutionnels, où le premier ministre au moins est tenu d'être un homme de valeur, si l'on veut qu'il puisse durer.

\* \*

La doctrine du mariage des beaux-frères et belles-sœurs a encore moins de chance en Angleterre qu'en Canada. Ici, il s'en est manqué d'une voix seulement que M. Girouard ne gagnât son affaire au Sénat. Cette voix unique était comme le point faute duquel Martin perdit sa monture. Au parlement impérial, les partisans de la doctrine sont restés bien plus loin du succès. Ils ont eu contre elle, à la Chambre des lords, une belle majorité de cent-cinquante. Le prince de Galles et ses deux frères, le prince Alfred et le prince Arthur étaient parmi les déconfits. Le prince de Galles travaille pour cette cause depuis qu'il siège à la Chambre haute, où il paraît avoir moins d'influence que le plus petit des rings n'en possède dans nos législatures américaines. Si cet exemple peut être une fiche de consolation pour M. Girouard, nous lui tendons volontiers la fiche, qui pourra lui servir encore à supporter les nouvelles mésaventures qu'il est exposé à rencontrer à la prochaine session.

A. G.

## Hommage au Héros de Châteauguay

LE COLONEL CHARLES M. DE SALABERRY  
27 JUILLET 1880

Dimanche, le 27 juin 1880, a eu lieu solennellement dans la paroisse de Beaufort, comté de Québec, l'inauguration de la tablette commémorative du Héros de Châteauguay, le colonel Charles M. de Salaberry, au manoir où il naquit le 18 novembre 1778.

Le marbre porte l'inscription qui suit :

ICI

Naquit le 18 Novembre 1778

CHARLES M. DE SALABERRY,  
C. B.,

HÉROS DE CHATEAUGUAY,

Comté de Chambly,

24 JUILLET 1880.

Une estrade avait été construite sur laquelle ont pris place Son Honneur le lieutenant-gouverneur, Mme Robitaille et leur suite. Le secrétaire du comité a expliqué les raisons qui avaient engagé le comité de Chambly à poser ce marbre commémoratif.

Des discours ont été prononcés par Son Hon. le lieutenant-gouverneur, le colonel Amyot, MM. Gagnon et C. Langelier, M. P. P. ; J. P. Rhéaume, le chef Paul Picard, MM. Pouliot et Chouinard.

## "CHANTS CANADIENS"

Tel est le titre d'un charmant recueil de chants nationaux, composé par M. J.-A. Poisson, d'Arthabaskaville. La pièce, *A nos hôtes*, qu'il a lue à la Convention de Québec, et que M. Claudio Janet a beaucoup aimée, fait partie de ces chants. Nous espérons que tous les amis de la littérature, tous ceux qui savent lire se procureront ces chants patriotiques. Ce recueil poétique n'est pas sans défauts, mais il place M. Poisson parmi nos meilleurs poètes.

**Vie dans les manufactures.** — Les personnes qui travaillent dans les manufactures deviennent ordinairement pâles, perdent l'appétit, sont languissantes, éprouvent des sensations pénibles, ont le sang pauvre, digèrent mal, ont les rognons et le système urinaire en désordre, et tous les médecins et les médicaments du monde ne peuvent leur faire du bien, à moins qu'elles abandonnent ces manufactures ou qu'elles fassent usage des Amers de Houblon, composé des plus purs et des meilleurs remèdes qui leur rendront la santé et leurs couleurs. Personne ne souffrira, s'ils en usent largement. Ils ne coûtent qu'une bagatelle. Voir une autre colonne.

## CONVENTION ET COMMISSIONS

## RAPPORT DES COMMISSIONS

Nous sommes heureux de voir que si la Convention de Québec n'a pas eu le temps de discuter aucun projet pratique, quelques-unes des Commissions ont fait ce qu'elles ont pu dans le peu de temps qu'elles ont eu à leur disposition.

L'hon. H.-G. Malhiot a présenté le rapport de la première commission sur la répartition des ouvrages publics et la distribution des emplois, ainsi que sur la création d'une sorte de grande union nationale.

Voici les conclusions de la Commission sur le premier point :

Que les Canadiens-français doivent réclamer leur part dans la distribution des emplois et des travaux, selon leur nombre ainsi qu'établi par le recensement ; que chaque parti doit faire de ce principe sa règle de conduite ; que toute administration qui ne s'y conforme pas mérite censure ; que cette règle doit être aussi la règle des électeurs dans le choix de leurs représentants, et qu'ils doivent en faire la condition de leurs suffrages ; que c'est le devoir de la presse de signaler les infractions à cette règle ; que cette question devrait être agitée dans les assemblées publiques.

Cette commission, qui était présidée par l'hon. M. C.-A.-P. Pelletier, a examiné deux projets, l'un de Mgr Lafèche, l'autre de M. Joseph Perrault, pour la formation d'une union franco-canadienne. L'idée de M. J. Perrault d'y admettre tous les Français d'Amérique, et non pas de la borner à ceux qui sont d'origine canadienne, a été, sur les observations de l'hon. M. Pelletier et autres, unanimement écartée comme impraticable. Les grandes lignes du projet de M. Perrault ont été adoptées néanmoins.

Le rapport de la seconde Commission sur la situation de l'industrie et du commerce, préparée par l'hon. M. Beaubien, n'a pas été soumis, mais sera publié plus tard.

## COLONISATION

La Commission de la colonisation a tenu une séance importante.

Le rapport présenté par M. Fontaine a recommandé à l'attention de la Convention, qui n'a point eu le temps d'en délibérer, le projet du grand-vicaire Langevin. Les conclusions de ce projet sont : 1o. Qu'un crédit annuel soit mis par le gouvernement à la disposition des sociétés de colonisation pour l'achat des objets de première nécessité ; 2o. Que l'administration réduise le prix d'un lot ordinaire de cent acres à \$10, payable en deux ans ; 3o. Que les sociétés diocésaines soient autorisées à indiquer au gouvernement les endroits où il ferait construire des édifices provisoirement destinés au culte ; que le gouvernement fasse terminer les grandes routes comme le *chemin Taché*, le *chemin maritime* ; 5o. Que les routes ne soient plus sous le contrôle des municipalités, mais qu'elles soient entretenues aux frais de l'administration.

M. L.-O. David avait soumis à la Commission le projet suivant :

Considérant qu'un grand nombre de nos compatriotes qui végètent dans nos villes et nos campagnes ou partent pour les États-Unis, resteraient dans notre pays et s'établiraient sur des terres nouvelles s'ils en avaient les moyens.

Considérant qu'outre la construction d'églises et l'ouverture de chemins à travers la forêt, il faut au colon pauvre et dénué de tout, les moyens de faire les premiers défrichements et de vivre jusqu'aux premières récoltes.

Considérant que le gouvernement, le clergé et nos associations religieuses et nationales devraient faire un grand effort pour sauver la province de Québec des dangers qui la menacent, il est résolu :

Chaque diocèse de la province de Québec formera une société de colonisation dont l'évêque et les prêtres de son chapitre, les curés des paroisses dans les villes les membres de nos différentes Chambres,

les officiers des sociétés nationales et religieuses, et quelques prêtres de la campagne choisis par l'évêque constitueront le bureau de direction.

Le but de ces sociétés de colonisation sera de donner à ceux qui voudraient prendre des terres nouvelles les informations et les secours nécessaires, et de mettre en opération le système de colonisation par colonies. Tous les ans, à certaines époques, ceux qui désireront s'établir sur des terres nouvelles seront appelés par la voie des journaux et par les curés dans les différentes paroisses, à écrire ou à s'adresser personnellement au bureau de la société pour faire connaître leur intention ainsi que leur nom, leur situation, leurs moyens d'existence et leurs besoins, afin que la société soit en état de prélever le montant d'argent requis.

Les fonds seront prélevés au moyen de quêtes dans les églises du diocèse et à domicile, et d'une subvention du gouvernement. La subvention de gouvernement devra être le tiers ou la moitié du montant souscrit par la société, et sera payable sur certificat du président, du secrétaire ou du trésorier de chaque société. La société devra, quand elle aura assez de noms pour former une colonie, construire une maison de réception pour recevoir et loger les colons pendant les premiers travaux de défrichement. Elle se chargera aussi de les faire transporter dans les endroits choisis, de les installer, et ouvrira, pour leur fournir des provisions à bon marché, un magasin qui sera tenu par le chapelain de la colonie ou par l'un des colons.

Chaque colon aura de plus droit, lorsqu'il aura prouvé, par certificat ou autrement, qu'il est dénué de tout, à une somme de \$150, payable en argent, surtout en provisions à raison de \$10 par arpent de terre défriché et mis en culture et à une vache. Les provisions seront fournies et avancées au colon au fur et à mesure qu'il défrichera.

Le colon aura droit à son titre ou lettres patentes que lorsqu'il aura défriché et mis en état de culture dix arpents de terre, et qu'il aura payé au gouvernement le prix de son lot, mais il ne sera pas tenu de rien payer au gouvernement avant cinq ans.

Chaque société aura un secrétaire payé qui sera chargé de tenir des livres de recettes, de dépenses et de correspondance, et devra s'entendre avec le gouvernement et ses officiers et agents au sujet des mesures à prendre pour former et diriger les colonies.

Le secrétaire aura un bureau pourvu de cartes, plans et dessins, des lois et statuts concernant la colonisation, et en général de tout ce qu'il faut pour donner aux colons les renseignements nécessaires.

Il sera attaché au département de l'agriculture et de la colonisation un ou plusieurs agents qui seront chargés, avec les secrétaires des sociétés, de surveiller l'installation et l'établissement des colonies.

Les villes et les campagnes auront droit à un octroi proportionné au montant de leur souscription.

Chaque paroisse constituera une succursale ou une branche de la société générale, et aura un bureau de direction composé du curé, des marguilliers, des hommes de professions et des magistrats de l'endroit.

La société aura des assemblées générales auxquelles chaque paroisse sera représentée par ses officiers ou par des délégués.

Pour obtenir les fonds nécessaires à l'exécution de ce projet, le gouvernement pourrait imposer une taxe spéciale appelée : "La taxe de la colonisation," ou organiser, comme dans certains États de l'Union Américaine, la Loterie en particulier, des loteries qui pourraient être des sources de revenu considérables pour le gouvernement de la province de Québec.

Le gouvernement fédéral, qui fait de si grands sacrifices pour l'émigration, devrait aussi être invité à contribuer au succès de cette œuvre.

Les sociétés nationales des États-Unis pourraient aussi se constituer en sociétés indépendantes de colonisation, ayant droit aux mêmes avantages que les sociétés éta-

blies dans la province de Québec, et ayant pour but d'aider nos compatriotes émigrés qui voudraient revenir au pays pour défricher; mais ces sociétés communiqueraient directement avec le gouvernement ou le département de la colonisation.

M. le curé Labelle combattit tout projet qui avait pour but de demander de l'argent au gouvernement et d'en donner au colon. Il dit qu'il réussissait à coloniser sans argent, et que les autres devraient en faire autant. M. David, s'apercevant que le projet de M. le grand-vicaire Langevin, qui exigeait moins d'argent, avait plus de chance d'être accepté que le sien, proposa que la Commission soumit au moins ce rapport à la Convention.

Si on avait eu seulement une heure pour discuter dans la Convention, il aurait été facile, en fondant le projet de M. le grand-vicaire Langevin avec celui de M. David, d'obtenir quelque chose de pratique.

La majorité n'aurait certainement pas adopté l'idée qu'on peut faire de la colonisation sans argent, et un grand nombre de personnes étaient en faveur d'une taxe spéciale en faveur de la colonisation. On sera bien obligé d'en venir là tôt ou tard.

#### AGRICULTURE

La Commission sur l'agriculture a conclu à la création de cercles agricoles dans chaque paroisse de la province, comme tendant, non-seulement à faire adopter de meilleures pratiques agricoles, mais encore à développer la colonisation et toutes les bonnes œuvres, comme la tempérance et la diminution du luxe.

#### LETTRES

L'hon. M. Marchand a soumis le rapport de la Commission des lettres, des arts et des sciences. Cette Commission a eu à examiner un rapport de M. Benj. Sulte sur les lettres, un rapport de M. l'abbé Laflamme sur les sciences, un rapport de M. Chs Baillargé sur l'architecture.

Le rapport de M. Marchand énumère comme suit les conclusions de la sous-commission des lettres: création d'un athénée national, comme à la Louisiane, pour la propagation des lettres; augmentation du crédit pour l'achat des livres canadiens pour distribution dans les écoles comme prix; invite aux écoles et aux collèges d'en faire autant; conservation et publication des manuscrits relatifs à notre histoire.

#### SCIENCES

La sous-commission des sciences demande que les collèges consacrent plus de temps à l'enseignement des sciences exactes et de la philosophie, et moins aux études de grammaire et de littérature; recommande aussi la fondation d'écoles professionnelles; obligation pour les jeunes gens qui se destinent au génie civil d'étudier plusieurs années dans ces écoles; envoi en Europe de jeunes gens aux écoles spéciales, et obligation par eux au retour d'enseigner sur ces matières; formation de sociétés scientifiques avec réunion générale annuelle; publication d'un journal scientifique; enseignement aux élèves des classes inférieures dans les collèges des rudiments de la botanique et de l'algèbre.

#### BEAUX-ARTS

Dans la section des beaux-arts, M. Chs Baillargé a fait agréer l'idée de la fondation par le gouvernement d'une école centrale des arts et métiers, qui formerait des professeurs pour le reste de la province.

La Commission sur la situation des Canadiens aux Etats-Unis et sur le rapatriement, n'a point posé de conclusions.

La septième Commission dite commission acadienne, a décidé que les Acadiens choisissent le même patron que les Canadiens-français, et feraient désormais partie de la société nationale; qu'on fonderait dans tous les cercles acadiens des Sociétés Saint-Jean-Baptiste, et qu'alin de cimenter l'alliance entre Canadiens-français et Acadiens, sous le symbole de saint Jean-Baptiste, une grande convention acadienne serait tenue dans le mois d'août prochain.

#### Mgr PIE

Son Eminence le cardinal Pie, évêque de Poitiers, est mort subitement, le 18 mai dernier, à Angoulême, où il avait été présider une solennité.

Le cardinal Pie était né à Pontgouin (Eure-et-Loir) en 1815. De l'origine la plus humble (il était fils d'une cuisinière), il s'est élevé, par son intelligence puissante et son seul mérite, au poste éminent où la mort vient de le frapper.

Il fut d'abord attaché au diocèse de Chartres, où son zèle et son propre savoir le firent remarquer par l'évêque d'Orléans, Mgr Dupanloup, qui avait eu lieu de l'apprécier dans différentes questions intéressant les deux diocèses.

Peu de temps avant son élévation à l'épiscopat, il prononça, dans la cathédrale d'Orléans, le panégyrique de Jeanne d'Arc, qui fut pour lui l'occasion d'un grand succès d'éloquence et dans lequel il traita, le premier, la question de la canonisation de l'héroïne de Domrémy.

Nommé évêque de Poitiers le 23 mai 1849, il publia au bout de quelques années les *Instructions synodales sur les erreurs des temps présents*. Cette œuvre est considérée par les théologiens et les auteurs catholiques comme l'un des livres les plus puissants qui aient été écrits pour la défense des doctrines de l'Eglise.

La guerre d'Italie, Castelfidardo, l'invasion des Etats pontificaux: autant de sujets qui éveillèrent l'attention de Mgr Pie et qui lui fournirent l'occasion de prononcer ses plus beaux discours ou d'engager avec les ministres de l'empire une brillante polémique.

C'est d'abord l'*Oraison funèbre de Castelfidardo*, prononcée à Poitiers au lendemain de la défaite de Lamoricière; puis vint la réponse à *France, Rome et Italie*, brochure de M. de la Guéronnière.

Le mandement publié à cette occasion est curieux par les textes innombrables de l'Écriture sainte et des Pères de l'Eglise que Mgr Pie avait su approprier au sujet qu'il traitait.

Cette riposte donna la mesure de la science religieuse et de la finesse d'esprit de Mgr l'évêque de Poitiers. A l'aide de ces textes, il prenait à partie les ministres et le chef de l'Etat lui-même. Une phrase restée célèbre, dans laquelle le prélat comparait l'empereur à Pilate, lui valut d'être traduit comme d'abus devant le conseil d'Etat:

"Pilate pouvait tout empêcher, il laissa tout faire... Hérode, Caïphe, Judas ont eu leur part dans le crime; mais enfin rien n'eût abouti sans Pilate; Pilate pouvait sauver le Christ, et sans Pilate on ne pouvait pas mettre le Christ à mort."

A la suite de cette polémique, Mgr Pie fut mis en interdit par l'Empire, et pendant plusieurs années aucun fonctionnaire ne dut se présenter à l'évêché.

En 1870, au concile oecuménique, il présidait la commission de *fide*, qui s'occupait de la question de l'infaillibilité pontificale.

Il fut promu au cardinalat en 1879. Le cardinal Pie n'avait pas protesté contre les décrets du 29 mars par une lettre au président de la République. Mais il s'était associé en sa qualité de suffragant de l'archevêché de Bordeaux à la protestation du vénérable cardinal Donnet.

La mort du prélat a été très vivement ressentie à Poitiers, où il était universellement aimé et respecté.

**Un Diacre sage.** — "Diacre Wilden, j'aimerais que vous me fissent connaître par quel moyen vous et votre famille avez si bien passé la saison dernière, quand nous tous nous avons été si malade et avons eu si souvent la visite des médecins."

— Frère Taylor, la réponse est bien facile. J'ai fait usage des Amers de Houblon en temps opportun, et par ce moyen j'ai tenu ma famille en bonne santé et me suis exempté des comptes de médecins. Pour trois piastres de ce remède, nous avons conservé la santé, et nous avons pu travailler tout le temps, et je suis certain qu'il vous en a coûté ainsi qu'à la plupart de vos voisins de un à deux cent piastres chacun, le temps que vous avez été malade. Je parie que dorénavant vous prendrez mon remède. Voir une autre colonne.

#### Quelques anecdotes sur les chiens

Nous avons possédé des centaines de ces animaux, les uns de grande race, les autres plus inférieurs, et nous sommes prêts à croire presque tout ce que l'on nous racontera d'eux. Jusqu'à ces derniers temps, les philosophes ont écrit des volumes pour définir la raison et l'instinct. Ils ont placé les chiens loin en arrière, et ils ont commis en cela une grave erreur. Aujourd'hui, quel est l'homme assez courageux pour prétendre savoir où l'instinct commence et l'intelligence finit? "L'homme, dit lord Bulwer Lytton dans son style sentencieux, qui est le plus vaniteux de tous les animaux, prétend avoir seul la prérogative de la pensée et condamne les autres animaux à obéir à une simple force mécanique qu'il appelle instinct. Mais comme l'instinct est infaillible, et que la pensée se trompe souvent, l'homme n'a pas déjà tant à se glorifier, même d'après sa propre définition." Ce sont les actions accomplies par le chien aussi bien que par le cheval, l'éléphant et quelques autres animaux placés sur la limite entre la raison et l'instinct, qui donnent tant de piquant aux anecdotes. L'esprit de lecteur est excité et content en apprenant qu'un chien, qui n'a que de faibles lumières pour le guider, a accompli tel ou tel acte qui a l'air d'avoir été le résultat d'un raisonnement. Son intelligence est-elle réellement inférieure? ou bien n'est-elle que confinée dans un espace plus restreint? Nous prendrons la liberté de donner une ou deux anecdotes sans grande importance par elles-mêmes, mais d'un grand poids pour notre sujet.

Un des points caractéristiques du chien est l'attachement et le respect qu'il porte au personnage qui est à la tête de la famille, quand bien même ce dernier ne lui témoignerait aucune attention.

Nous avons ici un sentiment qui s'approche du respect. Ils ont, comme les chevaux, peur du vague et de l'inconnu. L'autre jour nous avions fait entrer dans l'atelier de notre ami Pierre Mac-Nab un terrier de première force, et il eut une peur épouvantable d'un mannequin; il s'éloigna et se blottit sous une chaise. La figure n'avait pas d'expression menaçante, ne levait pas le bras, c'était un modèle pour représenter une femme sur des tableaux allégoriques. Tout le monde sait que ces figures ont un aspect un peu fantastique qui éloigne à première vue les personnes nerveuses; mais qui aurait pensé qu'un chien aurait éprouvé la même sensation?

Quand nous étions gamin, nous avions un terrier de demi-sang, qui en deux leçons à appris à aller s'acheter un pain qu'il rapportait après avoir porté le sou pour le payer: ceci est du reste assez connu. Quand ce chien devint vieux, nous en fimes cadeau à une dame, et quoique jamais il n'eût apporté à la maison d'autres choses que son pain, cette dame le vit un jour se précipiter dans la chambre et lui déposer sur les genoux une petite Bible pleine de boue qu'il avait trouvée dans la rue; ce chien savait évidemment que les livres avaient une certaine valeur et en voyant un il l'a ramassé.

Nous avons possédé un autre terrier qui avait la manie d'empêcher les coqs de se battre, et quand nous avions des combats de coqs, il s'avancait majestueusement et séparait les combattants avec un air digne et l'apparence d'un pacificateur. Il ne quittait la place que lorsque les oiseaux avaient chacun pris une direction différente. La fin de ce pauvre chien fut triste. Il était exactement de la couleur d'un lapin et portait les oreilles droites. Pendant longtemps nous avons résisté au désir de nos amis de le lui prêter pour chasser le lapin, en dépit de son assurance de ne pas tuer un chien pour un lapin; cependant un jour il insista tellement que nous le lui prêtâmes; le même jour le chien était tué! Nous avons connu un chien qui volait les oeufs et les gobait dans un coin; quand on le grondait, il nous riait littéralement au nez; du reste, il n'était bon à rien.

Une chienne dont on avait régulièrement noyé tous les petits plusieurs fois, un beau jour disparut et l'on découvrit qu'elle était allée déposer de nouveaux petits dans une caverne inaccessible; ces jeunes chiens s'élevèrent tous seuls et devinrent sauvages comme des renards.

Nous avons eu une chienne d'arrêt, excellente aux faisans, "Belle"; jamais elle n'allait à plus de dix pas en avant et ne poussant pas l'oiseau quand elle était dans les fourrés, guettant en se retournant si nous arrivions près d'elle et si nous pouvions la suivre. Aussitôt qu'elle arrivait à une clairière, sa tactique changeait, et elle se précipitait d'elle-même pour faire voler le faisau.

Il serait un peu fort de croire qu'elle n'agissait de la sorte que parce qu'elle savait que c'était un bon endroit pour tirer; cependant ce chien a dû comprendre: premièrement, que ce n'était pas son rôle d'attaquer le faisau; deuxièmement, que notre but était de le tirer dès que nous le pourrions, et troisièmement, que nous ne le pouvions pas s'il partait trop loin de nous ou dans un fourré trop épais. Sa conduite entière avait l'air d'être raisonnée.

En dehors du raisonnement, il y a la question fort curieuse de la susceptibilité de certains chiens pour la musique et pour certaines notes en particulier.

Nous avons possédé un très gros chien de cerf de l'Ecosse, un des plus grands chiens que nous ayons vus; ce chien, quand notre fille jouait du piano, posait sa tête sur le piano et écoutait avec joie. Nous en connaissons d'autres, de petits chiens de salon, qui au son d'une note se mettent à hurler en se sauvant; une certaine note seulement leur produit cet effet. Les chiens sont très propres; ils distinguent parfaitement les caractères.

Nous avons eu un chien aussi qui jouait avec le chat de la maison et même se servait de sa bonne fourrure comme oreiller devant le feu; ce même chien faisait une guerre acharnée à tous les chats étrangers. Que de chiens ne se conduisent pas de même avec les étrangers bien vêtus, qu'avec des rôdeurs ou des mendians! Nous en connaissons un qui ne leur disait rien, mais qui les accompagnait jusqu'à cent mètres en dehors de l'habitation et revenait d'un air triomphant; sa responsabilité était à couvert. Il est impossible de commenter de pareils faits; c'est aussi profond que la métaphysique qui, au dire d'un certain maréchal-ferrant écossais, est une chose qu'un homme qui n'y comprend rien explique à un autre qui y comprend encore moins. En un mot, et pour terminer ces observations, ceux qui étudieront le caractère des chiens y trouveront une variété au point de vue moral, si je puis me servir du mot, tout aussi grande que parmi les hommes. Il y a des chiens simples, lâches, méchants, héroïques et bienveillants. Les uns sont capables de toute espèce de turpitudes et jamais d'une belle action; d'autres sont incapables de bassesses, mais peuvent commettre des crimes.

VTE DE HÉDOUVILLE.

Le *Canadien* dit au sujet de la Convention:

La convention a tenu sa troisième et dernière séance samedi après-midi.

A l'ouverture, M. le président présenta à l'auditoire l'hon. M. Laurier qui avait à traiter le sujet: "Notre langue."

L'hon. M. Laurier avait commencé un fort joli discours lorsque, épuisé par la chaleur suffoquante de la salle, il fut obligé de se retirer en offrant ses excuses à l'auditoire qui lui témoigna sa bienveillance par de sympathiques applaudissements.

Le Révd Père Bourgeois prononça ensuite un très beau discours sur "La situation présente et l'avenir des Acadiens."

M. S. Lesage traita avec beaucoup d'habileté le sujet: "L'Agriculture et la colonisation."

Le discours de M. Joseph Tassé, M.P., sur "L'émigration, ses causes, ses résultats, moyens de l'arrêter ou de la diriger," est une pièce remarquable et digne du talent et de la réputation de l'auteur.

M. L. P. Lemay a parlé avec grand succès de la littérature canadienne.

M. le Dr J. A. Poisson a lu de très jolis vers à l'adresse de nos hôtes français.



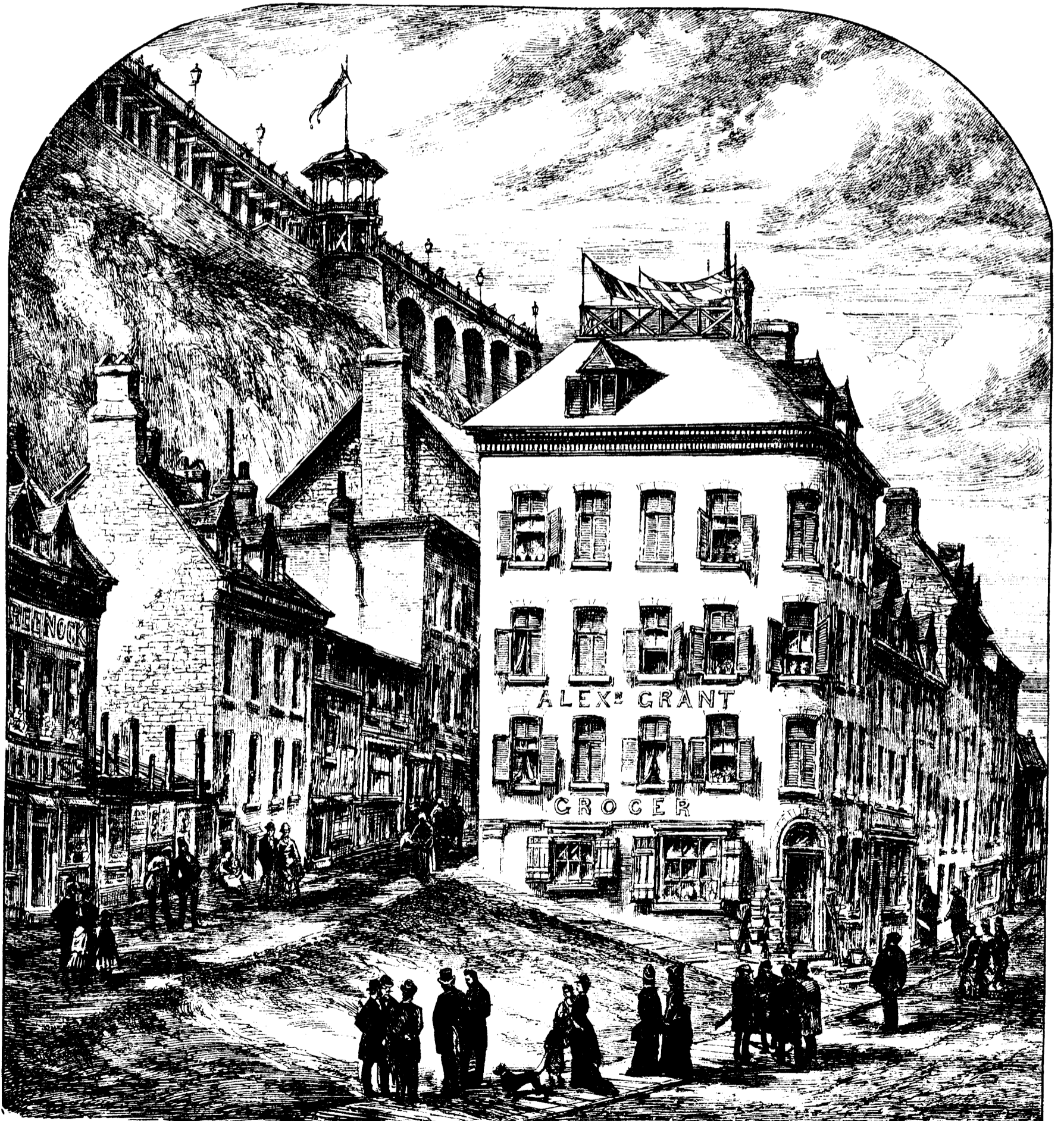
1 DE SALABERRY 2 SAINT-JEAN-BAPTISTE 3 LES CORROYEURS ET LES TANNEURS 4 LES MENUISIERS 5 LES BOUCHERS DE QUÉBEC 6 IMPRIMERIE ET RELIEURS

7 LA MESSE SUR LES PLAINES D'ABRAHAM

LA GRANDE FETE NATIONALE A QUEBEC



RÉCOLTE DE BLÉ DE TERRE NEUVE



QUEBEC—VUE DE LA RUE CHAMPLAIN



L'ATTAQUE DU MOULIN

M. Zola vient de publier, il y a quelque temps, sous ce titre : Les Soirées de Médan, un volume où il présente au public une série de nouvelles assez mauvaises, sorties du cerveau des jeunes gens qui l'entourent.

Pourquoi M. Zola a-t-il employé son talent à écrire des choses si dégoûtantes, lorsqu'il aurait pu si facilement réussir en restant dans le genre honnête et respectable ?

I

M. Zola débute par une description du moulin du père Merlier, situé à Rocreuse, en Lorraine. On va célébrer les fiançailles de Françoise, fille du père Merlier, avec Dominique, un beau gars qu'on accuse de fainéantise, mais que toutes les femmes, à trois lieues à la ronde, regardent avec des yeux luisants, tant il a bon air.

On est en 1870. Françoise Merlier vient d'avoir dix-huit ans, elle a des cheveux noirs, des yeux noirs, et elle est toute rose avec ça, elle est donc jolie et riche, ce qui ne gâte rien à l'affaire : quant à Dominique Périer, son fiancé, dix ans auparavant il était arrivé de Belgique pour hériter d'un oncle qui possédait un petit bien, juste en face du moulin, sur la lisière de la forêt de Gagny, et il s'était fixé dans le pays.

Un jour Françoise déclara qu'elle voulait épouser Dominique. Le père Merlier se fit longtemps tirer l'oreille. Dominique était pauvre, et lui, le vieux meunier, il était riche, enfin, il finit par céder, et le lendemain invita chez lui tous ses amis, c'est-à-dire le village entier, et, devant tout le monde, autorisa Dominique à embrasser sa promise.

Ce fut une vraie fête, on trinqua, on vida un petit tonneau, puis on s'en alla ; quand il n'y eut plus que les intimes, on causa de la guerre que l'Empereur venait de déclarer à la Prusse. Tous les gars du village étaient déjà partis. — Bah ! dit le père Merlier, Dominique est étranger, il ne partira pas... Et si les Prussiens venaient, il serait là pour défendre sa femme.

Cette idée que les Prussiens pouvaient venir parut une bonne plaisanterie. On allait leur flanquer une raclée soignée, et ce serait vite fini.

— Je les ai déjà vus, je les ai déjà vus, répéta d'une voix sourde un vieux paysan. Il y eut un silence, puis on trinqua encore une fois et on se sépara.

II

Un mois plus tard, jour pour jour, juste la veille de la Saint-Louis, Rocreuse était dans l'épouvante. Les Prussiens avaient battu l'empereur et s'avançaient à marches forcées vers le village.

La nuit précédente, avant le jour, il y avait eu une alerte. Les habitants s'étaient réveillés, en entendant un grand bruit d'hommes sur la route. Les femmes déjà se jetaient à genoux et faisaient des signes de croix, lorsqu'on avait reconnu des pantalons rouges, en entr'ouvrant prudemment les fenêtres. C'était un détachement français. Le capitaine avait tout de suite demandé le maire du pays, et il était resté au moulin, après avoir causé avec le père Merlier.

Le soleil se levait gaiement, ce jour-là. Il ferait chaud, à midi. Mais cette belle journée ne faisait rire personne. On venait de voir le capitaine tourner autour du moulin, regarder les maisons voisines, passer de l'autre côté de la Moselle, et de là, étudier le pays avec une lougnette ; le père Merlier, qui l'accompagnait, semblait donner des explications. Puis, le capitaine avait posté des soldats derrière des murs, derrière des arbres, dans des trous. Le gros du détachement campait dans la cour du moulin.

On allait donc se battre ? Et quand le père Merlier revint, on l'interrogea. Il fit un long signe de tête, sans parler. Oui, on allait se battre. Françoise et Dominique étaient là, dans la cour, qui le regardaient. Il finit par ôter sa pipe de la bouche, et dit cette simple phrase : — Ah ! mes pauvres petits, ce n'est pas demain que je vous marierai !

Dominique, les lèvres serrées, avec un pli de colère au front, se haussait parfois, restait les yeux fixés sur les bois de Gagny, comme s'il eût voulu voir arriver les Prussiens. Françoise, très pâle, sérieuse, allait et venait, fournissant aux soldats ce dont ils avaient besoin. Ils faisaient la soupe dans un coin de la cour, et plaisantaient en attendant de manger.

Cependant, le capitaine paraissait ravi. Il avait visité les chambres et la grande salle du moulin donnant sur la rivière. Maintenant, assis près du puits, il causait avec le père Merlier.

— Vous avez là une vraie forteresse, disait-il. Nous tiendrons bien jusqu'à ce soir... Les bandits sont en retard. Ils devraient être ici.

Le meunier restait grave. Il voyait son moulin flamber comme une torche. Mais il ne se

plaignait pas, jugeant cela inutile. Il ouvrit seulement la bouche pour dire :

— Vous devriez faire cacher la barque derrière la roue. Il y a là un trou où elle tient... peut-être qu'elle pourra servir.

Le capitaine donna un ordre. Ce capitaine était un bel homme d'une quarantaine d'années, grand et de figure aimable. La vue de Françoise et de Dominique semblait le réjouir. Il s'occupait d'eux, comme s'il avait oublié la lutte prochaine. Il suivait Françoise des yeux, et son air disait clairement qu'il la trouvait charmante. Puis, se tournant vers Dominique :

— Vous n'êtes donc pas à l'armée, mon garçon ? lui demanda-t-il brusquement.

— Je suis étranger, répondit le jeune homme. Le capitaine parut goûter médiocrement cette raison. Il cligna des yeux et sourit. Françoise était plus agréable à fréquenter que le canon.

Alors, en le voyant sourire, Dominique ajouta : — Je suis étranger, mais je loge une balle dans une pomme à cinq cents mètres. Tenez, mon fusil de chasse est là derrière vous.

— Il pourra vous servir, répliqua simplement le capitaine.

Françoise s'était approchée, un peu tremblante. Et, sans se soucier du monde qui était là, Dominique prit et serra dans les siennes les deux mains qu'elle lui tendait, comme pour se mettre sous sa protection. Le capitaine avait souri de nouveau, mais il n'ajouta pas une parole. Il demeura assis, son épée entre les jambes, les yeux perdus, il paraissait rêver.

Il était déjà dix heures. La chaleur devenait très forte. Un lourd silence se faisait. Dans la cour, à l'ombre des hangars, les soldats s'étaient mis à manger la soupe. Aucun bruit ne venait du village, dont les habitants avaient tous barricadé leurs maisons, portes et fenêtres. Un chien, resté seul sur la route, hurlait. Des bois et des prairies voisines, pâmés par la chaleur, sortaient une voix lointaine prolongée, faite de tous les souffles épars. Un coucou chanta. Puis le silence s'élargit encore.

Et, dans cet air endormi, brusquement un coup de feu éclata. Le capitaine se leva vivement, les soldats lâchèrent leurs assiettes de soupe, encore à moitié pleines. En quelques secondes, tous furent à leur poste de combat ; de bas en haut, le moulin se trouvait occupé. Cependant, le capitaine, qui s'était porté sur la route, n'avait rien vu ; à droite, à gauche, la route s'étendait vide et toute blanche. Un deuxième coup de feu se fit entendre, et toujours rien, pas une ombre. Mais, en se retournant, il aperçut du côté de Gagny, entre deux arbres, un léger flocon de fumée qui s'envolait, pareil à un fil de la Vierge. Le bois restait profond et doux.

— Les gradins se sont jetés dans la forêt, murmura-t-il. Ils nous savent ici.

Alors, la fusillade continua, de plus en plus nourrie, entre les soldats français postés autour du moulin, et les Prussiens cachés derrière les arbres. Les balles sifflaient au-dessus de la Morelle, sans causer de pertes ni d'un côté ni de l'autre. Les coups étaient irréguliers, partaient de chaque buisson ; et l'on n'apercevait toujours que les petites fumées, balancées mollement par le vent. Cela dura près de deux heures. L'officier chantonnait d'un air indifférent. Françoise et Dominique, qui étaient restés dans la cour, se haussaient et regardaient par-dessus une muraille basse. Ils s'intéressaient surtout à un petit soldat, posté au bord de la Morelle, derrière la carcasse d'un vieux bateau ; il était à plat ventre, guettait, lâchait son coup de feu, puis se laissait glisser dans un fossé, un peu en arrière, pour recharger son fusil ; et ses mouvements étaient si drôles, si rusés, si souples, qu'on se laissait aller à sourire en le voyant. Il dut apercevoir quelque tête de Prussien, car il se leva vivement et épaula ; mais, avant qu'il eût tiré, il jeta un cri, tourna sur lui-même et roula dans le fossé, où ses jambes eurent un instant le roidissement convulsif des pattes d'un poulet qu'on égorge. Le petit soldat venait de recevoir une balle en pleine poitrine. C'était le premier mort. Instinctivement, Françoise avait saisi la main de Dominique et la lui serrait dans une crispation nerveuse.

— Ne restez pas là, dit le capitaine. Les balles viennent jusqu'ici.

En effet, un petit coup sec s'était fait entendre dans le vieil orme, et un bout de branche tombait en se balançant. Mais les deux jeunes gens ne bougèrent pas, cloués par l'anxiété du spectacle. A la lisière du bois, un Prussien brusquement sorti de derrière un arbre comme d'une coulisse, battant l'air de ses bras et tombant à la renverse. Et rien ne bougea plus, les deux morts semblaient dormir au grand soleil, on ne voyait toujours personne dans la campagne alourdie. Le pétilllement de la fusillade lui-même cessa. Seule, la Morelle chuchotait avec son bruit clair.

Le père Merlier regarda le capitaine d'un air de surprise, comme pour lui demander si c'était fini.

— Voilà le grand coup, murmura celui-ci. Méfiez-vous. Ne restez pas là.

Il n'avait pas achevé qu'une décharge effroyable eut lieu. Le grand orme fut comme fauché, une volée de feuilles tournoya. Les Prussiens avaient heureusement tiré trop haut. Dominique entraîna, emporta presque Françoise, tandis que le père Merlier les suivait, en criant :

— Mettez-vous dans le petit caveau, les murs sont solides.

Mais ils ne l'écoutèrent pas, ils entrèrent dans la grande salle, où une dizaine de soldats attendaient en silence, les volets fermés, guettant par des fentes. Le capitaine était resté seul

dans la cour, accroupi derrière la petite muraille, pendant que des décharges furieuses continuaient. Au dehors, les soldats qu'il avait postés ne cédaient le terrain que pied à pied. Pourtant, ils rentraient un à un en rampant, quand l'ennemi les avait délogés de leurs cachettes. Leur consigne était de gagner du temps, de ne point se montrer, pour que les Prussiens ne pussent savoir quelles forces ils avaient devant eux. Une heure encore s'écoula. Et, comme un sergent arrivait, disant qu'il n'y avait plus dehors que deux ou trois hommes, l'officier tira sa montre en murmurant :

— Deux heures et demie... Allons, il faut tenir quatre heures.

Il fit fermer le grand portail de la cour et tout fut préparé pour une résistance énergique. Comme les Prussiens se trouvaient de l'autre côté de la Morelle, un assaut immédiat n'était pas à craindre. Il y avait bien un pont à deux kilomètres, mais ils ignoraient sans doute son existence, et il était peu croyable qu'ils tenteraient de passer à gué la rivière. L'officier fit donc simplement surveiller la route. Tout l'effort allait porter du côté de la campagne.

La fusillade de nouveau avait cessé. Le moulin semblait mort sous le grand soleil. Pas un volet n'était ouvert. Aucun bruit ne sortait de l'intérieur. Peu à peu, cependant, des Prussiens se montraient à la lisière du bois de Gagny. Ils allongeaient la tête, s'enhardissaient. Dans le moulin, plusieurs soldats épaulaient déjà ; mais le capitaine cria :

— Non, non, attendez... Laissez-les s'approcher.

Ils y mirent beaucoup de prudence, regardant le moulin d'un air méfiant. Cette vieille demeure, silencieuse et morte, avec ses rideaux de lierre, les inquiétait. Pourtant, ils avançaient. Quand ils furent une cinquantaine dans la prairie, en face, l'officier dit un seul mot :

— Allez !

Un déchirement se fit entendre, des coups isolés suivirent. Françoise agité d'un tremblement, avait porté malgré elle les mains à ses oreilles. Dominique, derrière les soldats, regardait ; et, quand la fumée se fut un peu dissipée, il aperçut trois Prussiens étendus sur le dos, au milieu du pré. Les autres s'étaient jetés derrière les saules et les peupliers. Et le siège commença.

Pendant plus d'une heure, le moulin fut criblé. De temps à autre, le capitaine consultait sa montre. Et, comme une balle fendait un volet et allait se loger dans le plafond :

— Quatre heures, murmura-t-il. Nous ne tiendrons jamais.

Peu à peu, en effet, cette fusillade terrible ébranlait le vieux moulin. Un volet tomba à l'eau, troué comme une dentelle, et il fallut le remplacer par un matelas. Le père Merlier, à chaque instant, s'exposait pour constater les avaries de sa pauvre roue, dont les craquètements lui allaient au cœur. Elle était bien finie, cette fois ; jamais il ne pourrait la raccommo-der. Dominique avait supplié Françoise de se retirer, mais elle voulait rester avec lui ; elle s'était assise derrière une grande armoire de chêne, qui la protégeait. Une balle pourtant arriva dans l'armoire, dont les flancs rendirent un son grave. Alors, Dominique se plaça devant Françoise. Il n'avait pas encore tiré, il tenait son fusil à la main, ne pouvant approcher des fenêtres dont les soldats tenaient toute la largeur. A chaque décharge le plancher tressaillait.

— Attention ! attention ! cria tout d'un coup le capitaine.

Il venait de voir sortir du bois toute une masse sombre. Aussitôt s'ouvrit un formidable feu de peloton. Ce fut comme une trombe qui passa sur le moulin. Un autre volet partit, et par l'ouverture béante de la fenêtre, les balles entrèrent. Deux soldats roulèrent sur le carreau. L'un ne remua plus ; on le poussa contre le mur, parce qu'il encombrait. L'autre se tortidit en demandant qu'on l'achevât ; mais on ne l'écoutait point, les balles entraient toujours, chacun se garait et tâchait de trouver une meurtrière pour riposter. En face de ces morts, Françoise, prise d'horreur, avait repoussé machinalement sa chaise, pour s'asseoir à terre, contre le mur ; elle se croyait la plus petite et moins en danger. Cependant, on était allé prendre tous les matelas de la maison, on avait rebouché à moitié la fenêtre. La salle s'emplit de débris, d'armes rompues, de meubles éventrés.

— Cinq heures, dit le capitaine. Tenez bon... Ils vont chercher à passer l'eau.

A ce moment, Françoise poussa un cri. Une balle, qui avait ricoché, venait de lui effleurer le front. Quelques gouttes de sang parurent. Dominique la regarda ; puis, s'approchant de la fenêtre, il lâcha son premier coup de feu, et il ne s'arrêta plus. Il chargeait, tirait, sans s'occuper de ce qui se passait près de lui ; de temps à autre seulement, il jetait un coup d'œil sur Françoise. D'ailleurs, il ne se pressait pas, visait avec soin. Les Prussiens, longeant les peupliers, tentaient le passage de la Morelle, comme le capitaine l'avait prévu ; mais, dès qu'un d'entre eux se hasardait, il tombait frappé à la tête par une balle de Dominique. Le capitaine, qui suivait ce jeu, était émerveillé. Il complimenta le jeune homme, en lui disant qu'il serait heureux d'avoir beaucoup de tireurs de sa force. Dominique ne l'entendait pas. Une balle lui entama l'épaule, une autre lui contusionna le bras. Et il tirait toujours.

Il y eut deux nouveau morts. Les matelas, déchiquetés, ne bouchaient plus les fenêtres. Une dernière décharge semblait devoir emporter

le moulin. La position n'était plus tenable. Cependant, l'officier répétait :

— Tenez bon... Encore une demi-heure.

Maintenant, il comptait les minutes. Il avait promis à ses chefs d'arrêter l'ennemi là jusqu'au soir, et il n'aurait pas reculé d'une semelle avant l'heure qu'il avait fixée pour la retraite. Il gardait son air aimable, souriait à Françoise, afin de la rassurer. Lui-même venait de ramasser le fusil d'un soldat mort et faisait le coup de feu.

Il n'y avait plus que quatre soldats dans la salle. Les Prussiens se montraient en masse sur l'autre bord de la Moselle, et il était évident qu'ils allaient passer la rivière d'un moment à l'autre. Quelques minutes s'écoulèrent encore. Le capitaine s'entêtait, ne voulait pas donner l'ordre de la retraite, lorsqu'un sergent accourut, en disant :

— Ils sont sur la route, ils vont nous prendre par derrière.

Les Prussiens devaient avoir trouvé le pont. Le capitaine tira sa montre.

— Encore cinq minutes, dit-il. Ils ne seront pas ici avant cinq minutes.

Puis, à six heures précises, il consentit enfin à faire sortir ses hommes par une petite porte qui donnait sur une ruelle. De là, ils se jetèrent dans un fossé, ils gagnèrent la forêt de Sauval. Le capitaine avait, avant de partir, salué très poliment le père Merlier, en s'excusant, et il avait même ajouté :

— Amusez-les... Nous reviendrons.

Cependant, Dominique était resté seul dans la salle. Il tirait toujours, n'entendant rien, ne comprenant rien. Il n'éprouvait que le besoin de défendre Françoise. Les soldats étaient partis sans qu'il s'en doutât le moins du monde, il visait et tuait son homme à chaque coup. Brusquement, il y eut un grand bruit. Les Prussiens par derrière venaient d'envahir la cour. Il lâcha un dernier coup, et ils tombèrent sur lui comme son fusil fumait encore.

Quatre hommes le tenaient. D'autres vociféraient autour de lui, dans une langue effroyable. Ils faillirent l'égorger tout de suite. Françoise s'était jetée en avant, suppliante. Mais un officier entra et se fit remettre le prisonnier. Après quelques phrases qu'il échangea en Allemand avec les soldats, il se tourna vers Dominique et lui dit en très bon français :

— Vous serez fusillé dans deux heures.

(La suite au prochain numéro.)

PENSÉES

Il le faut est dur, mais c'est seulement par la pratique de cet Il le faut que nous pouvons témoigner de notre valeur morale. Vivre à la fantaisie ne suppose aucune supériorité. — GÆTHE.

Les lois nous gênent et nous protègent : ce sont à la fois des barrières et des garde-fous.

Le savant d'hier suppose à tout le monde son ignorance de la veille.

En fait de fortune, assez est justement un peu plus qu'on n'a. — FRANKLIN.

Les adversaires sont des précepteurs qui ne contiennent rien. — F. DE LESSEPS.

Il y a des éducations maladroites qui révèlent trop tôt le mal à l'enfant et le poussent aux vices qu'elles veulent prévenir.

L'oreille de la femme reste sauvage par l'ornement : un mot léger l'offense, un lourd anneau la réjouit.

Pour se débarrasser des parasites, il ne suffit pas de s'agiter, de se mettre en sang ; il faut s'arracher au milieu ou au régime qui les nourrit.

Une pensée trop expliquée est comme une fleur trop épanouie.

... Nous avons tout juste assez de religion pour nous haïr, mais pas assez pour nous aimer les uns les autres. — SWIFT.

On se plaît à dire que le présent a dans le passé ses racines. Oui, mais l'arbre a été greffé et ne porte plus les mêmes fruits.

Le Remède du Père Mathieu

Guérit l'intempérance d'une manière prompte et radicale en faisant disparaître complètement chez les victimes de cette fâcheuse passion le désir de boire des liqueurs alcooliques. Cette préparation est tout à la fois un bifrugo, un tonique et un altérant : elle chasse la fièvre qui consume l'intempérant et lui fait éprouver le désir immodéré de boire ; elle rend la vigueur à l'estomac et au foie qu'une existence désordonnée paralysait presque toujours, et fortifie en même temps le système nerveux. — Le lendemain d'une orgie, une seule cuillerée à thé de cette préparation fera disparaître toute dépression mentale et physique, et elle guérira aussi toutes sortes de fièvres, la dyspepsie et la torpeur du foie, même lorsque ces maladies proviennent de toute autre cause que l'intempérance. Une brochure donnant de plus amples détails sera expédiée gratuitement sur demande. Prix : \$1 la bouteille. En vente chez tous les pharmaciens. Seul agent pour le Canada, S. LACHANCE, Pharmacien 646, rue Ste-Catherine Montréal.

## AU FOND D'UNE MINE

I

PREMIÈRE HEURE

... Nous avions rendez-vous pour huit heures du matin. Nous devions descendre à quatre au fond d'une mine et visiter, dans tous les sens, le palais de houille.

Deux eurent peur, et nous nous trou-vâmes seuls, à l'heure dite, un ami et moi, en face de l'ingénieur en chef qui allait nous faire lui-même les honneurs de sa maison.

Il nous demanda une dernière fois si nous étions bien décidés, et s'il était entendu que nous irions toucher du doigt la derrière pierre au fond du dernier trou. Sur notre réponse, tant soit peu dédaigneuse, il nous fit passer dans notre cabinet de toilette, où nous nous déshabillâmes en riant.

Il y avait, je l'avoue, de la fièvre dans ma gaieté.

La veille, quelques gens nous avaient beaucoup détournés de l'entreprise, et les deux garçons qui, au dernier moment, nous faisaient faux-bond, n'étaient point des lièvres. L'un d'eux est officier et porte au front la trace d'un grand coup de sabre reçu en plein Solférino. L'ingénieur en chef lui-même ne nous avait point caché que les accidents, dans les mines, sont fort nombreux.

Sur quinze cents mineurs, avait-il dit, quelques précautions qu'on prenne, et l'on en prend d'immenses, nous avons bien par an vingt morts et six cents blessés.

J'avais appris, avec une certaine tristesse, que depuis quelques semaines le mutilé seul avait donné la statistique voulait son mort. C'est nous, peut-être, qui allions faire le jeu dans ce whist lugubre. *Je me prenais à aimer la vie !*

Nous voilà vêtus en mineurs : pantalons et vestes de coutil bleu, chapeau rond en cuir, avec une lampe dans la main, un bâton ferré et pointu dans l'autre nous avons l'air de vrais bandits !

On boit une gorgée de rhum. Je propose d'emporter la fiole, en cas de malheur ! cela nous soutiendra si nous avons à attendre sous l'éboulement que les secours arrivent ! On rit et l'on boit tout.

All right !

Nous nous dirigeons, sous un ciel superbe, vers le puits qui mène à l'enfer.

L'ingénieur a bien fait les choses ; il a choisi le plus pénible.

Le frisson nous prend rien qu'à nous pencher sur ces bords.

De cette gueule sottement ronde, et qui bâille au soleil, s'échappe une fumée épaisse et noir qui nous suffoque. C'est ce qu'on nomme le retour d'air de la mine.

Des profondeurs monte comme un bruit d'orage : c'est l'eau qui tombe le long des parois gluantes et rebondit sur les aspérités !

Nous faisons bonne contenance tout de même. La vanité s'en mêle, et nous écoutons, sans défaillir, le receveur du jour crier en se baissant, au receveur du fond, deux mots que j'entends ainsi : " Tirroué l'âne."

Cela signifie que des chrétiens vont arriver. Sa voix sonne le long du puits comme un mugissement.

En même temps on nous pousse vers la benne. Elle sert d'ordinaire à porter du charbon : on interrompt pour nous le service, et l'embarquement commence.

Dieu merci ! le véhicule n'est plus, comme je me rappelle l'avoir vu jadis, dans l'espace. Il est fixé dans une cage en fer, suspendue elle-même au câble d'extraction.

Je regarde la corde, espèce de lanterne énorme, plate et carrée, et je demande, comme pour dire quelque chose, si elle casse souvent.

— Pas celle-là, me répond en riant l'ingénieur, mais d'autres ! Allons, ajoutez-il, y êtes vous ?

Et il jette un dernier regard sur nos individus qui font les fanfarons.

Nous y sommes, nous sommes debout dans la benne, serrant des poings les barreaux de la cage : Ah ! il n'y a pas de danger que je les lâche ! Nous avons accroché aux rebords de notre ballon de bois nos lampes et mis dans le fond nos bâtons.

Ohé oh ! Là-bas !

Je sens le sol manquer sous nos pieds ; nous descendons doucement, sans bruit, comme des pendus.

Autour de nous, l'eau suinte et chante, il semble que nous n'arriverons jamais.

J'ose plonger l'œil au fond : je me relève manquant d'air, ayant froid au crâne. Je ne tiens pas non plus à voir le ciel : heureusement il est caché ; la cage est coiffée de fer, tant mieux. Il me semble que ce petit rond bleu m'aurait fait peur !

— C'est pour protéger contre la chute des pierres, dis-je à l'ingénieur en montrant la coiffe.

— Quand une pierre tombe, me répond-il, rien ne l'arrête. Pas plus tard que le mois dernier, il y a eu dans une mine deux hommes tués par des coins de roches qui se sont détachés comme fera bientôt celui-là, tenez, si l'on n'y avise.

En même temps il nous montrait dans le mur un bloc en relief, fendu et prêt à fuir !

Nous étions, par bonheur, arrivés et nous avions pied dans l'abîme. Nous n'avions mis que trois minutes, mais quelles minutes, celles-là !

Etre suspendu par une corde qui a si mauvaise réputation, à cinq cents pieds au-dessus du fond, être à la merci d'un machiniste qui n'a qu'à lâcher le frein pour que vous alliez tout droit à travers l'espace vous aplatisir ou vous casser tout là-bas, tout là-bas. C'est plus que la peur de la mort ; c'est l'effroi du vertige : on deviendrait fou dans cette seconde d'agonie.

La benne s'arrête sur un plafond, au-dessous duquel le puits continue encore et constitue ce qu'on appelle le puissant ou réservoir d'eau, à ce que me dit l'ingénieur que je n'écoute guère.

Le receveur du fond nous regarde avec ses grands yeux blancs, en nous montrant des dents de chien, et il tend, pour nous aider à descendre, sa main noire.

Nous nous empêtrons, mon ami et moi, piteux et gauches, dans cette obscurité. Je ne trouve plus mon bâton. Il laisse rouler sa lampe. Nous avons, en sortant, sauté non pas sur un terrain ferme, mais dans une flaque d'eau où nous nous démenons en estropiés.

Je me redresse : paf ! je m'écrase le crâne contre le barrage de la galerie. Ce bosselage me ramène au sentiment de la réalité. Je finis par m'apercevoir que nous sommes dans une belle et large galerie dont le toit est soutenu par d'énormes cadres de boisage qui m'inspirent un peu de confiance.

On n'est point trop mal, vraiment, et l'on peut causer. L'ingénieur en profite pour nous donner quelques explications.

— On appelle cette voie, dit-il, le *niveau principal de roulage*. C'est par elle que les convois de bennes et que l'eau provenant de toute la mine se rendent au puits. Vous voyez, nous avons une voie ferrée ! ...

Je le vois bien ! à chaque instant nous sommes croisés par des convois : le chemin n'est pas large ! Quand nous prenons par des voies étroites et basses, aux embranchements c'est à peine si nous pouvons leur échapper !

On n'a pas le temps, pour se garer, de choisir son côté, ni d'écouter les indications du guide ; on trempe jusqu'aux mollets dans des rigoles d'écoulement qui ont la fraîcheur et le parfum des feux de houille que l'eau de vaisselle a éteints.

Voilà que le convoi revient au grand trot du cheval. Pendant qu'il défile, il faut rester coi contre le mur, rentrer les coudes, effacer le râble : tout cela à la plus grande joie du *toucher*, affreux moricaud qui, perché sur la benne, agace la bête et espère bien que nous serons entamés tout au moins par le crochet, si nous ne sommes pas renversés par le train !

Et voilà comment il s'en est fallu d'un rien que cet article ne fût point écrit, parce qu'un homme coupé en deux peut difficilement écrire et raconter ses impressions.

Nous voulons à un moment, pour raccourcir le chemin, gravir une galerie le long de laquelle, sur deux voies parallèles, dans un plan horriblement, que dis-je, bêtement incliné, deux bennes pleines, en descendant, remontent deux bennes vides, avec le secours d'une chaîne en fer qui au sommet s'enroule sur un tampon muni d'un frein puissant.

Au moment de commencer l'ascension, notre guide ordonne aux mineurs du bas de ne point donner le signal de marche à leurs camarades d'en haut, nous montons.

On pouvait à peu près se tenir debout et l'on en profitait : on flânait à travers les rails.

Mais nous avions à peine atteint le milieu, et nous nous arrêtons un instant pour reprendre haleine, lorsque les ouvriers reprennent leur besogne croyant que nous avons eu le temps d'arriver.

L'ingénieur voit tout d'un coup la chaîne de fer se tendre et frémir ; il n'a que le temps de pousser un cri, et d'un geste nous colle contre la muraille. Son cri, les nôtres ne parviennent au mineur qui tient le frein que lorsque déjà les bennes sont lancées. Cependant il serre, serre et le convoi s'arrête. Mais tout cela s'est fait si brusquement que la commotion est terrible : la chaîne se rompt, les bennes fuient ; nous les voyons passer avec une effroyable vitesse !

Et les hommes du fond ?

Heureusement ils ont entendu, compris, et se jettent brusquement dans des niches ménagées exprès pour ces hasards. Seul, un pauvre cheval reste là et a les deux jambes de devant brisées ; il tombe, pauvre bête ! et quand nous sortîmes de la mine deux heures après, il était mort.

C'est nous qui l'étions si l'ingénieur n'avait pas tout de suite vu le danger, aplati nos ventres, si les bennes étaient parties une seconde plus tôt, si la chaîne avait cassé deux mètres plus haut.

Notre émotion avait été vive : nous étions un peu pâles, mon ami et moi.

On nous demande si nous voulons nous en tenir là et revoir la lumière du ciel.

Une voix dit : *Pas encore !*

— C'est bien, fait l'ingénieur, nous allons prendre le chemin du Dante. Saisissez vos bâtons, gardez vos lampes, ôtez vos chemises !

II

DEUXIÈME HEURE

L'ingénieur nous avait prévenus qu'on devait étouffer et cuire un tantinet !

A notre arrivée, croyant que la température du niveau du roulage était celle de toute la mine, et nous trouvant fort capables de la supporter, nous avions ri des menaces de cuisson et d'étouffement.

Peu à peu, pourtant, à mesure que nous descendions, la chaleur était plus vive, l'air plus épais, et nous dûmes convenir à un moment, qu'il faisait chaud, très chaud. Quand, pour obéir à notre guide, nous nous nous défilâmes de nos chemises, elles étaient trempées et pouvaient tenir dans la main comme des éponges.

Tous les mineurs étaient nus autour de nous. Nous en avions bien rencontré quelques-uns déjà de côté et d'autre, qui se dressaient comme des bêtes sous nos pas ; mais il restait encore sur la plupart des croupes des lambeaux de caleçons. Ici, rien, plus rien !

Nos gaillards n'avaient pour tout vêtement que la couche noire, mêlée de sueur et de poudre de houille, qui faisait sur eux comme un enduit. Quelques-uns, fort beaux, semblaient devant ce charbon noir, dans cet air brûlant, des statues de bronze fondant au feu.

Nous avions, mon ami et moi, l'air de deux mottes de beurre tombées dans une écritoire. De nos fronts et de nos poitrines, coulaient des gouttes noirâtres et faisant rigole. De temps en temps, nous nous asseyions dans la houille humide et repre-

nions haleine. Mais le moment était venu de rassembler ses forces.

Il fallait aller trouver à trois cents pieds sous terre un homme qui sonde là les entrailles du sol et tâte à coups de pioche ses flancs féconds ou stériles, chargés de gravats ou de houille. Une quinzaine de gamins se relaient sur des échelles et portent jusqu'au bord du trou les sacs remplis par des débris de roc ou de charbon qu'a fait tomber la pioche du mineur solitaire.

Comme l'air est irrespirable ou insuffisant dans ce boyau, on en envoie par des moyens factices : un ventilateur fonctionne continuellement au-dessus de l'abîme. C'est un enfant qui le fait tourner, qu'on remplace souvent et qui ne s'arrête que pendant quinze ou vingt secondes de temps en temps, pour se reposer.

La descente dans la recherche était l'opération périlleuse du voyage.

On arrive dans cet enfer par une série d'échelles qui peuvent donner place seulement au corps d'un homme. Elles sont glissantes, humides et boueuses ; pour s'y poser, il faut se retenir à une poutre, entrer de côté, chercher le barreau du pied, et l'on n'a qu'une main pour s'accrocher ! L'autre tient la lampe : cette lampe qui n'est rien, pour le mineur, qu'un troisième œil mobile et sans paupière, mais qui dans les doigts du visiteur inexpérimenté est un fardeau et une gêne !

Que le pied glisse, que le barreau manque et tout est dit, on n'a plus besoin de payer son terme !

On irait d'échelle en échelle, entraînant du monde s'il y en avait, rebondissant sur les supports, jusqu'au fond, là-bas ! Ah ! j'ai froid dans le dos maintenant quand j'y songe !

Nous descendîmes jusqu'au bout : exposés à chaque minute à un accident, grâce à ces affreuses lampes que nous avions toujours, mon ami et moi, dans les jantes ou dans l'œil.

Heureusement nous n'éprouvions point, dans cet étui noir, la sensation menaçante du vertige. Il fait nuit pleine : on ne voit pas autour de soi. Je ne dis pas qu'on ne réfléchit point en route !

Il me semblait tout à l'heure distinguer le bruit monotone du ventilateur ; je n'entends plus rien ! L'air va-t-il manquer ? Mon oreille et mes cheveux se dressent : Rien ! Mais je respire encore. — Merci, mon Dieu !

— Vous êtes arrivés ; crie notre guide. Nous sommes là, à quatre cents mètres sous terre ! trois cents pieds sous la mine.

C'est une salle creusée dans le roc où les enfants qui montent les sacs et qu'on a prévenus de s'arrêter, sont accroupis dans les coins comme des ours dans une caverne. Le *piqueur*, campé indifférent sur sa hanche athlétique, nous entoure d'un regard banal, répond aux quelques mots que lui adresse l'ingénieur, et, avec l'allure d'un monomane, se remet à l'œuvre...

Ça jette un froid ! Nous suons pourtant ! je manque d'air, j'étouffe ! — Allons nous-en ! !

Personne ne proteste : nous retournons donc à nos échelles, et quand nous sommes revenus au bord du trou, nous poussons un soupir d'aise, comme si nous avions revu le soleil !

Nous reprenons vestes et chemises, et l'air nous semble frais, tant était élevée la température du bas ! Plus tard, en remontant, nous trouverons froids des chemins qui, au début, nous paraissaient tièdes et nous arriverons à grelotter !

Où allons-nous ?

— Eteignez vos lampes vite, plus vite ! crie l'ingénieur qui a soufflé sur la sienne.

En même temps, il se fait remettre par le *gouverneur* une lanterne dite de sûreté, qui ferme à clé et sur laquelle il est chargé de veiller avec soin pour éviter que les mineurs y touchent !

Car ici nous marchons sur un volcan : nous entrons dans la chambre même du feu grisou.

Tous les ans, tous les mois, chaque semaine peut-être, il y a au fond quelque mine un accident dû à une gâs grisou. On cite des catastrophes épouvantables.

Le 26 mai 1860 vingt hommes furent



COUPLETS

*Le lait n'a jamais cessé d'être ;  
Depuis le premier jour il est.  
Avant le vin on vit paraitre  
Le lait.*

*Depuis, partout on le retrouve ;  
Au ciel il s'étale à soulait ;  
Honnabas toute de la louve  
Le lait.*

*La jeune mère obtient la pomme  
Par son corsage rondetlet,  
Et l'on dit : « Elle est blanche comme  
Du lait ! »*

*L'artiste, amoureux de la gloire,  
Lisant son éloge sur fait,  
Sourit et se dit : « Je crois boire  
Du lait ! »*

*L'exploiteur, faisant sa moustache,  
Dit de l'exploité maigrelet :  
« Ce n'en est pas moins une vache  
A lait ! »*

*Voyez s'agiter dans ce groupe  
Cet homme culbre et reptet ;  
Il s'ensole comme une soupe  
Au lait !*

CHARLES MONSIELET.

SE



LE LAIT

brûlés par une explosion. On les retrouva calcinés, méconnaissables.

La mine même où nous marchons a été témoin de malheurs isolés mais terribles. L'un des mineurs qui est là, à la figure machée et sanguinolante, a été flambé par le feu grison.

C'est l'ingénieur qui nous montre et nous conte toutes ces belles choses dans le trajet ; et je ne puis me défendre d'un frisson à l'idée de ce péril invisible.

Aussi suis-je content quand le Rubicon est passé, et que nous recevons l'ordre de rallumer nos lampes ; je dis l'ordre, parce que je ne voulais pas reprendre la mienne : on m'y contraint.

Faut-il dire maintenant toutes les courses de sauvages que nous fîmes à travers la mine : traversant les pas difficiles (ou voulut, quand on y était, jouer aux héros), obligés de ramper et de nous aider des genoux, des talons, des mains, de la tête, des dents ! Ma foi, oui, je mordis à un coin du rideau de cuir formant porte pour le courant d'air qui se trouvait au bout de la montée, pour me retenir : Je me sentais filer !

L'ingénieur nous expliqua comment et pourquoi on ménageait ces courants d'air. Ces portes servent à empêcher l'air de courir droit à un puits sans passer ailleurs. Un moultard de huit à dix ans était le concierge ; sa lampe était éteinte, il me demanda du feu.

Je lui dis :

—Tu t'amuses ?

Il me répondit :

—Beaucoup.

Je pensais pourtant que, être seul là, dans cette obscurité, n'était pas trop gai pour un môme, pas même pour un homme, et je me confondis en récriminations sur l'horreur de ce métier.

—Détrompez-vous, dit notre guide : les mineurs aiment leur état ; ils préfèrent au travail en plein air la mine toujours chaude, et la nuit d'en bas leur va mieux que le soleil d'en haut ?

—Mais le danger ?

—Le danger, ils n'y songent pas ! Puis ils se reposent sur nous du soin de protéger leur vie, et nous accumulons les précautions. Quand par malheur un accident arrive, vous ne sauriez croire avec quelle ardeur tous se précipitent sur le théâtre du drame. L'autre jour, nous avons passé treize heures sans manger autour d'un éboulement au milieu duquel un homme était debout jusqu'au cou, vivant. Il n'était plus, à minuit, retenu que par son sabot. Nous n'avons pu le ravoir que le matin ! Une autre fois...

—Mais dites donc, fit tout d'un coup mon ami, savez-vous qu'avec vos récits d'accidents, vous finiriez par m'épouvanter !

—Voulez-vous, pour la bonne bouche, reprit-il, passer par ce petit chemin ?

Il nous montrait une espèce de crevasse, encombrée de pièces de bois courbées ou déchirées par le milieu.

—C'est un éboulement, cela, voyez-vous ! Ne touchez pas ce pilier là. Arrêtez-vous ! Non, il y aurait trop de danger.

Nous insistâmes. Ce fut vanité de ma part, je le confesse.

Je commençais à avoir assez de ces promenades pénibles où l'on patageait en se cognant la tête, en s'écorchant le ventre, dans des chemins pleins de boue et d'eau ; nous avions dû même, deux ou trois fois, nous faire passer dans une benne qu'un mineur poussait avec la tête, et où nous nous tenions accroupis. Les courants d'air faisaient, quand on poussait les portes, des bruits d'orages sous les voûtes basses, et je me demandais si le vent n'allait pas précipiter sur nous ce coin du monde !

A chaque pas, c'était la trace d'une précaution, c'est-à-dire la menace d'un malheur. Je voyais des hommes étendus sur le dos, évider à coups de pioche des blocs énormes qui semblaient mal tenir au mur. Les rouleaux de bois portant les voûtes craquaient dans leur longueur, ou bien fléchissaient sur leurs pieds. C'étaient partout des cicatrices et des pansages, partout le danger caché, et la mort tapie au

fond des trous. Une mer affreuse parce que l'agonie est horrible, parce qu'aussi il est triste, bien triste se rendre là, dans cette nuit, et plus bas que le cimetière, le dernier soupir ! Est-ce orgueil ou faiblesse ? j'aimerais mieux pour moi, que le dernier coup m'atteignît dans l'air libre et que la faux de la gueuse reluisît au soleil.

Nous nous retrouvâmes enfin au bas d'un puits qui était situé juste à 1,500 mètres de celui par où nous étions entrés.

Notre voyage avait duré trois heures. Nous avons fait quatre kilomètres dans la mine, et, comme nous nous l'étions promis, nous avons touché la dernière pierre au fond du dernier trou.

On nous empila plutôt que nous nous plaçâmes dans la benne.

Tirroué l'âne.

Il faisait un soleil superbe !

JULES VALLÉS.

CHOSSES ET AUTRES

—La petite vérole fait de grands ravages à Christiana.

—Le comité du Sénat français s'est prononcé contre l'amnistie.

—La nouvelle de la défaite des Russes entre Khoxand et Kashgar, est confirmée.

—Nous commencerons la semaine prochaine la publication d'un feuilleton intéressant.

—On vient de recevoir d'Angleterre la statue qui doit couronner la nouvelle porte Kent, à Québec.

—Le nombre des établissements des Jésuites qui ont été fermés en France est de 39, comprenant 475 membres.

—Le Maine a vendu pour environ 4 millions de piastres de glace, le printemps dernier.

—Le dernier recensement de Brooklyn fait voir une augmentation de 75,000 âmes depuis 1875 ; la population est aujourd'hui de 560,000 âmes.

—L'exportation du blé des Etats-Unis, dans le cours des onze mois derniers, a été de \$247,595,101 valant, contre \$183,974,661 l'an dernier.

—La Commission des sciences et des lettres, à Québec, avait pour président l'hon. F.-G. Marchand, et pour secrétaire, M. A. Gélinas, de L'OPINION PUBLIQUE.

—Un jeune homme du nom de Sproule a été tué par la foudre, à Ottawa, pendant qu'il attachait un cheval à un poteau de télégraphe. Tous les objets élevés et se terminant en pointe sont dangereux dans les orages de tonnerre.

—Une lettre de Londres, publiée par le Wiener Allgemeine Zeitung, assure que le prince de Galles se trouverait actuellement dans une situation pécuniaire assez difficile :

Sa liste civile n'est que de £40,000, mais autrefois la reine lui venait en aide en cas de besoin ; à présent, mécontente des sympathies de son fils pour le parti libéral, elle lui a fermé sa bourse. D'un autre côté, on affirme que M. Gladstone aurait l'intention de demander à la Chambre que le traitement du prince de Galles, vu les grandes dépenses que suscitent ses frais de représentation, soit élevé à £100,000.

AVIS

Nous informons nos abonnés et les amis de ce journal dans le district de St-Pierre (Miquelon), que M. George Barnay, Bailli, est notre agent, et prions ceux qui nous doivent de lui faire remise au plus tôt.

Dans un cercle. Un des habitués, veuf de la veille, taille une banque au baccarat.

Quelques jeunes ponteurs, qui causent entre eux, se mettent à rire bruyamment.

—Messieurs, leur dit-il, du ton le plus pénétré, je vous en prie, respectez ma douleur !

LES MOTS HISTORIQUES

Plus je vais, plus j'acquiers la conviction qu'aucun des mots célèbres de l'histoire n'a été prononcé, dit Monselet.

St. Remy, archevêque de Rheims, n'a jamais adressé à Clovis ou Clodowich, roi des Francks, ces paroles si souvent citées : " Courbe la tête, fier Sicambre ! " mais bien celles-ci : " Courbe la tête doux Sicambre ! "

François Ier n'a pas écrit à sa mère, après la bataille de Pavie : " Tout est perdu, fors l'honneur ! " voici ce qu'il écrit : " Pour vous avertir comment se porte le ressort de mon infortune, de toute chose ne m'est demeuré que l'honneur et la vie, qui est sauve. " Ce qui est bien différent.

Gallilée s'est bien gardé de s'écrier : " Et pourtant elle se ment ! " Lisez à ce sujet l'étude de Philartète Charles.

Buffon n'a pas dit : " L'homme, c'est le style, " non plus que : " La patience c'est le génie. " Il a enveloppé ces deux pensées dans de longues phrases à manchettes.

Le chevalier d'Assas n'a pas crié : " A moi, Auvergne ! ce sont les ennemis ! " Rochambeau raconte dans ses Mémoires qu'il a entendu tout autre chose.

Mme Roland n'a pas prononcé sur l'échafaud cette phrase mémorable : " O liberté ! que de crimes on commet en ton nom ! " Elle a dit : " O liberté ! comme on t'a jouée ! "

Louis XVIII n'a pas dit en rentrant aux Tuileries : " Il n'y a rien de changé en France, il n'y a qu'un Français de plus. " C'est le comte Baugnot qui a trouvé cette formule .. vingt-quatre heures après.

Rien de certain sur la réplique de Cambronne.

Les mots modernes ne méritent pas plus de créance ; leurs auteurs ne sont occupés continuellement qu'à en repousser la paternité.

N'est-il pas singulier que, de tout temps, il ait existé des individus exerçant la profession de faiseurs de mots historiques ?

Un musicien, assez mal vêtu, disait en parlant de sa voix, dont quelqu'un en faisait l'éloge :

—Il est vrai que j'en fais ce que je veux.

—Ma foi, lui dit un plaisant, vous devriez vous en faire une paire de bas.

\* \*

Hyacinthe s'est arrêté à lire une affiche.

Un passant qui ne peut pas passer :

—Quand on a un nez comme celui-là, on ne lit pas les affiches.

Hyacinthe, repliant son nez d'un côté, et avec la plus grande politesse :

—Passez, monsieur !

\* \*

On lit souvent sur des tombes :

" La mort seule a pu nous séparer. "

Or, nous avons vu dernièrement dans un cimetière de la banlieue :

" Ici reposent Mme J. LeBlanc et M. Paul Lenoir, son génère. "

" La mort seule a pu les réunir ! "

Mères ! Mères !! Mères !!!

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de SIROP CALMANT DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui, ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille. Exiger la véritable qui porte le fac-simile de CURTIS et PERKINS sur l'enveloppe extérieure. En vente chez tous les pharmaciens. 25 cents la bouteille. Se méfier des contrefaçons.

La Panacée Domestique de Brown

Est le tue-douleur le plus efficace du monde. Elle vivifiera infailliblement le sang, qu'elle soit employée à l'usage interne ou à l'usage externe, et soulagera plus sûrement tout mal chronique ou aigu que tout autre tue-douleur. Elle a deux fois autant de force qu'aucune autre préparation semblable.

Elle guérit la douleur au côté, au dos ou aux intestins, le mal de gorge, les rhumatismes, les maux, et c'est le grand tue-douleur. LA PANACÉE DOMESTIQUE DE BROWN devrait être dans chaque famille. Une petite cuillerée de la Panacée dans un verre d'eau chaude (sorsé si l'on veut), prise au moment de se coucher, fera disparaître un rhume. 25 cents la bouteille.

Les maladies

Des enfants, attribués à d'autres causes sont souvent occasionnés par les vers. Les PASTILLES VERMIFUGES DE BROWN ou pastilles contre les vers, ne peuvent faire aucun mal à l'enfant le plus délicat. Cette très-précieuse combinaison a été employée avec succès par les médecins, et reconnue absolument infaillible contre les vers et inoffensive pour les enfants. 25 cents la boîte.

LES ÉCHECS

MONTRÉAL, 8 juillet 1880.

Pour nouvelles littéraires, s'adresser à Mr le Dr T. LAMOUREUX, 589, rue Ste-Catherine. Pour problèmes, parties, etc. à Mr O. TREMPÉ, 698, rue St-Bonaventure, Montréal.

ROSENTHAL vs. ZUKERTORT.—Le résultat actuel est le suivant : Zukertort gagne 6 ; Rosenthal, 1 ; remis, 8.

MAT DU FOU ET DU CAVALIER.

(De la Stratégie Raisonnée.)

Le mat du F et du C est le mat élegant par excellence, dit G. Walker, et il ajoute que, bien des fois, même de première force, recourant devant l'obligation de l'effectuer pour tous les cas, dans les 50 coups accordés par le règlement des Echecs.

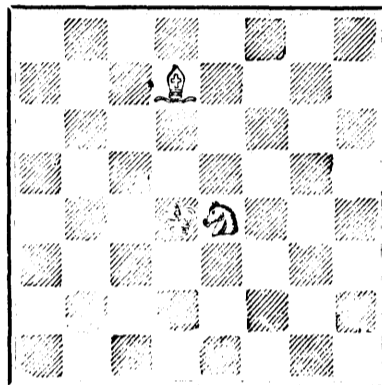
Difficulté de ce mat.— Elle réside surtout dans la manœuvre du C qui doit interdire au R de déjouer les cases de couleur opposée à celle du F ; ajoutez l'impossibilité démontrée où l'on est de forcer le mat ailleurs que dans le coin qui est de la couleur du F, à la case de la tour de couleur. Le but de notre idée a été de faire disparaître la difficulté dont nous venons de parler, et nous croyons y être parvenus en immobilisant le C, excepté par une variante que nous avons analysée rigoureusement. Pour obtenir ce résultat, nous considérons dans le cours de l'exécution trois moments, c'est-à-dire trois positions. Ce sont celles qui suivent : la préparation, l'intermédiaire et le finale.

La préparatoire est celle du diagramme A que l'on peut facilement établir, malgré le R déjoué, et d'autant plus facilement qu'il y a deux cases symétriques pour le R et le C des blancs.

DIAG. A.

La préparatoire.

NOIRS.



BLANCS.

Roi noir où l'on veut.

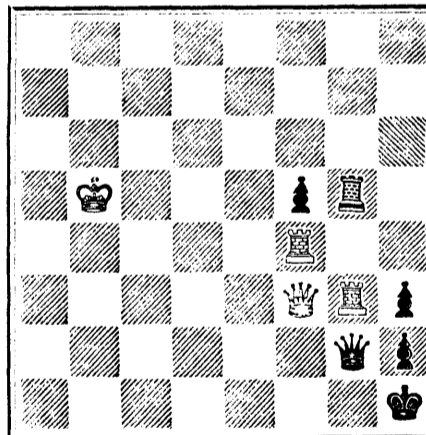
Force de la préparatoire, diag. A.— Elle est telle que l'action combinée du R et du F, sans la coopération du C, suffit pour confiner le R noir dans le coin de couleur opposée à celle du F ; excepté à une case que peut occuper le R noir ; position que nous analyserons.

(A suivre.)

PROBLÈME No. 225.

Composé par M. S. LOYD, Etats-Unis.

NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et font mat en 2 coups.

PROBLÈME No. 226

Premier problème composé par PAUL MORPHY, à l'âge de 10 ans.

Blancs.	Noirs.
1 R 8e F D	1 R 1er T D
2 T 2e T D	2 F 1er C D
3 P 6e C D	3 P 2e T D
	4 P 2e C D

Les blancs jouent et font mat en 2 coups.

A la foire aux jambons : Deux jeunes gens, dont l'un assez replet, passent devant une charcuterie.

—Eh! n'a regardé ! dit celui-ci.

—Parlons ! je le crois bien, répond l'autre... tu es bon à tuer !

\* \*

On racontait, devant la vieille marquise de B..., les succès d'une jeune fille fort à la mode en ce moment.

—Ce n'est pas étonnant, elle est si jolie !

—Oh ! dit la marquise, ce n'est pas la vraie raison. On ne plaît pas parce qu'on est jolie. On est jolie, parce qu'on plaît !

LE JEU DE DAMES

Adresser toutes les communications concernant le Jeu de Dames à M. J.-E. TOURANGRAU, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

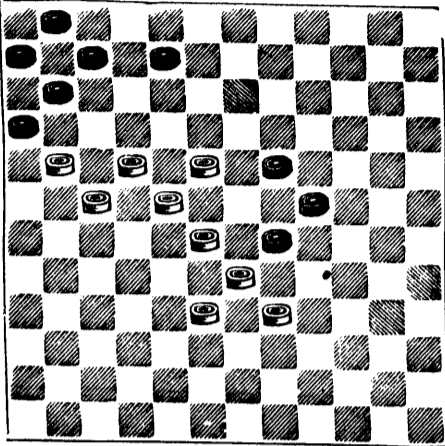
AUX CORRESPONDANTS.

Solutions justes du Problème No. 220

Montréal:—N. Chartier, J.-O. Pément, R.-H. Denis, Saint-Hyacinthe:—MM. F. Charbonneau et Joseph-Pouliot, E. Laplante, Z. Vézina. Québec:—N. Langlois, J. Lemieux, François Bernard, P. L'Heureux. Bâtiscan:—Un Amateur.

PROBLÈME No. 222

Composé par UN AMATEUR, Bâtiscan, NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et gagnent.

Solution du Problème No. 220

Table with 2 columns: Les Blancs jouent de, Les Noirs jouent de. Lists numbers 1-50 for each side.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 2 juillet 1880.

Table listing prices for various goods: FARINE, GRAINS, LAITIERIE, VOLAILLES, LÉGUMES.

Table listing prices for LAITIERIE: Beurre frais à la livre, Beurre salé, Fromage à la livre.

Table listing prices for VOLAILLES: Dindes (jeunes) au couple, Oies au couple, Canards au couple, Poules, Poulets.

Table listing prices for LÉGUMES: Pommes au baril, Patates au sac, Fèves par minot, Oignons par tresse.

Table listing prices for GIBIERS: Canards (sauvages) par couple, Dindes (jeunes) par couple, Bécasses au couple, Pigeons domestiques au couple, Perdrix au couple, Tourteaux à douzaine.

Table listing prices for VIANDES: Bœuf à la livre, Lard, Mouton, Agneau, Lard frais par 100 livres, Bœuf par 100 livres, Lièvres.

Table listing prices for DIVERS: Sucre d'érable à la livre, Sirop d'érable au gallon, Miel à la livre, Cufs frais à la douzaine, Haddock à la livre, Saïndoux par livre, Peaux à la livre.

Marché aux Bestiaux

Table listing prices for various types of beef, veal, and hay.

G. M. COSSITT & Frère

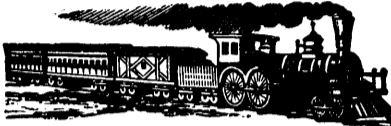


Manufacturiers d'Instruments Aratoires

Spécialités: Nouveau Moissonneur Simple, Bateau à cheval (Horse Dumping), "Buckeye" et "Ithaca" d'après le nouveau modèle

Agents locaux dans chaque comté. Liste des prix et catalogues envoyés gratis. S'adresser à

R. J. LATIMER, Bureau de M. COSSITT, No. 81, rue McGill, Montréal.



CHEMIN DE FER Q.M.O. & O.

CHANGEMENT D'HEURES

A partir de Mercredi, le 23 JUIN, 19 partent comme suit:

Table with columns: DÉPART, ARRIVÉE, MIXTE, MAILLE, EXPRESS. Lists train schedules between various stations.

Les trains quittent la Gare du Mile-End, Sept minutes plus tard. Sur tous les Trains pour Passager il y a des magnifiques Chars-Palais et des Chars-Dortoirs élégants sur les Trains de Nuit.

Les Trains allant à et venant de Ottawa font rencontre avec les trains allant à et venant de Québec. Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 p.m.

Tous les trains font leur parcours d'après l'heure de Montréal. BUREAU GÉNÉRAL, 13 Place d'Armes. BUREAU DES BILLETS, 13 Place d'Armes, 202 Rue St. Jacques, Montréal.

Vis-à-vis l'Hôtel St. Louis, Québec. L. A. SÉNÉCAL, Surintendant-Général.



CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE

Soumissions pour matériel roulant

On demande des soumissions pour la fourniture du matériel roulant, qui doit être livré sur la ligne du chemin de fer du Pacifique, dans le cours des quatre années prochaines. Les entrepreneurs devront s'engager à fournir chaque année:

- 20 locomotives, 16 wagons de première classe, ou wagons-lits, selon que pourra l'exiger le Département, 20 wagons de seconde classe, 3 wagons d'express ou de bagage, 3 wagons de poste et wagons fumoirs, 240 wagons de fret couverts, 100 wagons de fret découverts, 2 charnues pour le déblayage de la voie, 2 charnues à neige, 2 charnues en saillie, 50 wagons d'équipe.

Le tout devra être manufacturé dans la Puissance du Canada et livré sur le parcours du chemin de fer du Pacifique, à Fort William ou dans la province de Manitoba. En s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, à Ottawa, le ou après le 15ème jour de Mars prochain, on pourra obtenir les dessins, les spécifications ou autres détails.

Le soussigné recevra les soumissions jusqu'à JEUDI le PREMIER jour de JUILLET prochain.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Dép. des chemins de fer et des canaux, Ottawa, 7 février 1888.

CE JOURNAL se trouve sur la liasse, dans le Bureau d'Annonces de MM. GEO. P. ROWELL & CIE., (No. 10, RUE SPRUCE), où les contrats peuvent y être passés pour les annonces de NEW-YORK.

Advertisement for FER BRAVAIS, a medicinal iron product. Includes text: 'Adopté dans tous les Hôpitaux. (FER DIALYSÉ BRAVAIS) Recommandé par tous les Médecins. Contre ANÉMIE, CHLOROSE, DÉBILITÉ, ÉPUISEMENT, PERTES BLANCHES, etc.'

Advertisement for Chemin de Fer du Pacifique Canadien. Includes text: 'Soumissions pour matériel roulant. Le temps pour la réception des soumissions pour matériel roulant pour le Chemin de fer du Pacifique Canadien, prolongé de plus de quatre mois, est prolongé jusqu'au DEUX AOUT.'

Advertisement for The Scientific Canadian. Includes text: 'AVIS! The Scientific Canadian AND PATENT OFFICE RECORD. Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus Récents et les plus Utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada.'

Advertisement for AMERS DE HOUBLON. Includes text: 'Si vous êtes un homme d'affaires accablé par le travail, évitez les stimulants et prenez les AMERS DE HOUBLON. Si vous êtes un homme de lettres, faisant de longues veilles, pour remettre votre esprit de ses fatigues, prenez les AMERS DE HOUBLON.'

Advertisement for LA POUDRE ALLEMANDE. Includes text: 'LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE THE COOK'S FRIEND NE FAILLIT JAMAIS ET EST Vendue chez tous les Epiciers respectables.'

Advertisement for 'L'INTENDANT BIGOT'. Includes text: 'L'INTENDANT BIGOT PAR JOSEPH MARMETTE. Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix: 25 Centimes. Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents. S'adresser à LA CIE. DE LITHO. BURLAND, 5 et 7, Rue Beury, Montréal.

Advertisement for BOTANIQUE. Includes text: 'Cours Élémentaire de BOTANIQUE et FLORE DU CANADA, à l'usage des maisons d'éducation, par L'ABBÉ J. MOYEN, professeur de sciences naturelles au collège de Montréal. 1 Volume in-8 de 334 pages orné de 46 planches. Prix Cartonné, \$1.20.—Par la poste, \$1.30. \$12.00 la douzaine.—et frais de port. Le Cours Élémentaire seul (62 pages et 31 planches) Cartonné, 40c.—\$4.00 la douzaine. Le même, broché 30c.—\$3.00 la douzaine. S'adresser à LA CIE. DE LITHO. BURLAND, 5 et 7, Rue Beury, Montréal.

Advertisement for PHOTO-ELECTROTYPE. Includes text: 'La Cie. Lithographie Burland, Nos 5 et 7, RUE BLEURY, a l'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter à Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPES avec des DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME Gravures sur bois, ou Photographies, convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de bureaux d'imprimerie ou d'éditeurs des ELECTRO-TYPES de livres ou autres publications, de format agrandi ou rapetissé, à très-bon marché. On attire tout particulièrement l'attention des hommes d'affaires sur ce nouveau procédé, qui comble une lacune dans l'imprimerie, et dont les résultats sont magnifiques et à bien bon marché. ESSAYEZ-LE! AU CLERGE'

Advertisement for Décisions Judiciaires concernant les Journaux. Includes text: '10. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement. 20. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement; autrement, l'éditeur peut continuer à lui adresser jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste. 30. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit. L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (Lithrs.).'

M. E. DUNCAN SNIFFIN est autorisé à signer des contrats pour annoncer dans L'OPINION PUBLIQUE, à nos plus bas prix, à ses bureaux, au ASTOR HOUSE, NEW-YORK.

M. J. H. BATES, Agent d'Annonces-tises du Times, est autorisé à signer tous contrats pour annonces, à nos plus bas prix, pour être insérés dans L'Opinion Publique.